LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5289 - LUNDI 5 OCTOBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



TROIS SEMAINES APRÈS SA DISPARITION

DÉCOUVERTE DU CORPS D'ANES EN ÉTAT DE DÉCOMPOSITION

Page 5

FIN DES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL

LE FLN LANCE UNE ALLIANCE PRÉSIDENTIELLE



C'est sans encombre et sans incident que le comité central du FLN a ouvert ses travaux hier matin à l'hôtel El-Aurassi. Une session très attendue en raison du nombre important des points inscrits à l'ordre du jour. Peu d'absents parmi les membres de ce CC new-look, renouvelé et marqué par le sceau du SG Amar Saâdani, et dont la majorité a été "élue ou désignée" lors du dixième congrès.

Page 3



LE FCE ENCOURAGE LES CHEFS D'ENTREPRISE À CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Ali Haddad : «L'administration est avec nous aujourd'hui»

Page 4



BOUCHOUAREB PRÉSENTE LE NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Plus de stabilité juridique pour les opérateurs

Page 2



HISTORIQUE QUALIFICATION DE L'USM ALGER EN FINALE DE LA LCA

Le toit de l'Afrique en point de mire

Page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

EN PRÉVISION DE LA CAMPAGNE DE VACCINATION

Importation de 2,5 millions doses de vaccin antigrippal

L'ALGÉRIE a importé 2,5 millions de doses de vaccin antigrippal saisonnière pour 2015-2016, a révélé dimanche le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Alger, le Pr. Kamel Kezzal. Une hausse de près d'un million de dose par rapport à l'année dernière.

Dans une déclaration à l'APS, le Pr. Kezzal a affirmé qu'un lot de 1,5 million de doses de vaccin anti-grippe saisonnière sur 2,5 millions importés a été distribué la semaine dernière aux établissements hospitaliers.

S'agissant des officines privées, Il a précisé que l'opération de distribution de cette substance vitale a débuté samedi tout en annonçant que le vaccin est disponible pour les personnes intéressées.

Le lancement de la campagne de vaccination est prévu le 18 octobre prochain en coordination entre la Direction de la prévention du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière et l'Institut Pasteur, a-t-il ajouté.

Pour rappel, la grippe saisonnière est à l'origine de 250 000 à 500 000 décès à travers le monde, la moyenne annuelle des cas de grippe saisonnière enregistrés en Algérie s'élève à 2 millions de cas et plus de 2000 décès, selon le ministère de la santé. L'an dernier le virus de la grippe avait résisté au vaccin suite à une mutation du virus causant un nombre plus élevé de décès par rapport à la moyenne. Ceci-dit le moyen le plus efficace pour se protéger contre la grippe saisonnière et de ses complications est la vaccination, recommande toujours le Pr. Kamel Kezzal directeur général de l'institut Pasteur.

La vaccination antigrippale saisonnière est recommandée, conformément aux recommandations du comité d'experts, aux personnes âgées de 65 ans et plus, aux personnes adultes et enfants présentant une pathologie chronique telles les affections cardio-vasculaires, les affections pulmonaires chroniques, le diabète, l'obésité, les affections rénales et l'immunodéficience.

Elle est également recommandée aux femmes enceintes, les personnels de santé et les pèlerins.

N. M.

BOUCHOUAREB ÉTALE «LES AVANTAGES» DU NOUVEAU CODE DES INVESTISSEMENTS

Plus de transparence et de stabilité juridique pour les opérateurs

Le prochain Code des investissements est un texte de seconde génération qui épouse la nouvelle politique économique du pays et qui permettra une stabilité, une transparence et une lisibilité du cadre juridique régissant l'investissement, selon le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb.



«La révision de ce code tire ses axes du Plan d'action du gouvernement, du Pacte économique et social conclu avec les partenaires sociaux, et de la circulaire du Premier ministre du 7 août 2013 portant sur la relance de l'investissement et l'amélioration de l'environnement de l'entreprise et de l'investissement», a-t-il affirmé dans une interview à l'APS. Selon Bouchouareb, le nouveau code s'appuie sur trois axes fondamentaux: l'ajustement du cadre de régulation de l'IDE, la mise en adéquation entre le système d'incitations et la politique économique et la révision du dispositif institutionnel. Le système d'incitations est reconstruit autour de deux orientations que sont : la modulation des avantages en fonction de la politique économique du pays et la simplification et l'accélération des procédures. Le projet de loi, a-t-il poursuivit, vise ainsi la mise en place d'une nouvelle architecture du système d'incitations avec trois niveaux différenciés. Le premier relève des dispositions communes s'adressant à tous les investissements localisés en dehors des Hauts-Plateaux et du Sud pour leur accorder un minimum commun d'avantages. Le deuxième concerne des dispositions spéciales à caractère sectoriel prévoyant des avantages additionnels propres (législations sectorielles) aux investissements réalisés dans les activités entrant dans le cadre du secteur concerné ou dans les zones de développement. Et enfin le dernier niveau regroupe les avantages susceptibles d'être accordés, par voie de convention, aux projets présentant un intérêt pour l'économie nationale. Outre le Code des investissements, M. Bouchouareb évoque aussi l'approbation récente d'une nouvelle loi sur la normalisation, tandis qu'un avant-projet de loi d'orientation sur la PME est au niveau interministériel pour enrichissement. Questionné sur la règle 51/49 %, le ministre souligne que non seulement cette règle n'est pas remise en cause mais qu'il trouve «réducteur de contracter un texte aussi important et structurant pour le futur de l'investissement à la seule règle du 51/49%». Il a rappelé que la règle 51/49 % a été instaurée au moment où le prix du brut décrochait et avec pour objectif unique de limiter les sorties de devises. «Aujourd'hui, a-t-il expliqué, nous vivons une situation identique mais avec une vision plus claire. Nous avons donc estimé qu'il était opportun, dans le cadre de la nouvelle politique industrielle, de faire de cette mesure un levier d'attractivité de l'investissement étranger utile car le marché algérien est une force dans la région que l'on doit utiliser à notre profit». a-t-il encore précisé. Le ministre a admis que le «repeuplement d'une industrie qui a été désertée pendant plusieurs décennies ne se décrète pas et ne se réalise pas en deux semestres» en évoquant «une mutation systémique qui s'opère dans le secteur». Il a expliqué que dans la phase actuelle, les efforts se concentrent sur la construction de filières où l'Algérie doit être naturellement présente, précisant que depuis une année, il a été inauguré une série de pôles: sidérurgie et métallurgie, automobile et mécanique, électronique et électrique, matériaux de construction, textiles et confection, carrières et mines, pharmacie. «Le développement de ces filières va nous permettre de passer du stade de simple fournisseur d'hydrocarbures bruts à celui de producteur et d'exportateur de biens transformés», a-t-il ajouté. Il a cité à titre d'exemple le projet du complexe sidérurgique de Bellara (Jijel) qui devrait atteindre dans deux ans une production de 4 millions de tonnes, le complexe turc de Tosyali pour Oran 3 millions de tonnes/an et le complexe d'El-Hadjar (Annaba), dont le plan d'investissement sera bientôt lancé. Questionné sur le projet du gisement de fer de Ghar Djebilet (Tindouf), le ministre relève qu'il constitue une priorité du gouvernement du fait que c'est un projet structurant en termes de création d'emplois, de sécurisation des approvisionnements internes et des possibilités d'exportation. A ce propos, il fait savoir que l'Algérie est en discussions «très avancées» avec un partenaire étranger parmi les leaders mondiaux.

VERS LA RÉOUVERTURE DE TOUTES LES MINES FERMÉES

Il a par ailleurs indiqué que tout le secteur minier et le groupe industriel public Manadjim El Djazair (Manal) avec ses filiales sont mobilisés et ont démarré dans des programmes de relance et de partenariats tous azimuts, ajoutant que l'ensemble des mines fermées à l'échelle du pays seront rouvertes. M. Bouchouareb cite aussi les actions envisagées comme l'étude exploratoire qui permettra de définir le véritable potentiel minier dans le Sud du pays pour une éventuelle valorisation, ainsi que le lancement prochain de trois grandes plates-formes pour la valorisation du phosphate à Tébessa, Souk-Ahras et Skikda. La mise en valeur du manganèse de Béchar figure aussi parmi les projets prévus par le ministère de l'Industrie qui a décidé de valoriser toutes les ressources naturelles du pays pour couvrir les besoins de l'industrie nationale et pour l'exportation, selon M. Bouchouareb qui insiste sur la nécessité de cesser l'exportation à l'état brut des minerais. Abordant les projets de la filière véhicules, le ministre indique que des discussions sont à un stade «très avancé» avec les constructeurs Peugeot, Iveco et Fiat, et précise que la Chine s'intéresse aussi à la construction automobile en Algérie. Pour le ministre, «le rôle de la partie algérienne est de fixer le cap et d'élever le niveau d'exigence».

R. N.

CLÔTURE DU 6e SALON INTERNATIONAL DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

Quatre conventions signées

LE SALON international de la pêche et de l'aquaculture organisé Oran a pris fin hier avec la signature de plusieurs conventions entre différents opérateurs et regroupements scientifiques spécialisés dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture. En effet, quatre conventions on été signés durant cette 6e édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture entre opérateurs et regroupements scientifiques algériens et étrangers, tous professionnels. «On a signé environ quatre conventions, la 1ère concerne un réseau d'universités scientifiques « CONISMA » avec le Centre algérien de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture représenté par le CNRDPA qui, lui-même, fait partie d'un réseau de scientifiques algériens qui comprend l'université algérienne et les autres centres de recherche, c'est un échange scientifique intensifié entre les chercheurs des deux rives de la Méditerranée. Cela permet pour les ressources halieutiques de mieux appréhender la consistance du secteur, comme aussi de mieux cerner les échanges technologiques des différents chercheurs », a indiqué le chef de cabinet M. Djamel Neghli. La 2e convention concerne la CAPA «Chambre algérienne de la pêche et de l'aquaculture) ainsi qu'une organisation des représentants de professionnels tunisiens pour développer la coopération dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

La troisième convention concerne la CAPA de la wilaya de Ouargla et l'association Tidjmi, le but étant de vulgariser et de développer le concept d'assurance par la formation de plusieurs personnes spécialisées dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Quant à la quatrième, signée par des promoteurs elle porte sur la création d'un consortium à l'exportation. C'est un regroupement d'exportateurs qui mettent en commun leurs moyens ainsi que leurs réseaux et surtout leur savoir-faire pour booster les résultats de la pêche et de l'aquaculture à l'export.

Rappelons que l'événement a été organisé sous le thème «Pour une contribution effective des filières de la pêche et de l'aquaculture à la diversification de l'économie nationale». Cette édition a eu cette année pour invité d'honneur la Corée du Sud, qui a exposé durant cette période ses différents domaines de coopération bilatérale et les opportunités d'investissement et de partenariat entre Algériens et Sud-Coréens dans les filières de la pêche et de l'aquaculture, a signalé le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques. Cet événement a regroupé plus de 140 exposants nationaux et 26 étrangers.

De notre envoyée spéciale à Oran Aoura Racha.

FIN DES TRAVAUX DU COMITÉ CENTRAL DU FLN

Le FLN lance sa nouvelle alliance présidentielle

C'est pratiquement sans encombre et sans incident que le comité central a ouvert ses travaux hier matin à l'hôtel Al Aurassi. Une session très attendue en raison du nombre important des points inscrits à l'ordre du jour des travaux.



Peu d'absents parmi les membres de ce CC new look renouvelé et marqué par le sceau du SG Amar Saidani, et dont la majorité a été «élue ou désignée» lors du dixième Congrès. Comme de tradition, c'est le discours d'ouverture du secrétaire général du parti qui retient l'attention, car c'est ce discours qui va constituer la feuille de route des travaux de la session et qui déterminera la ligne générale du CC, ainsi que son corpus politique. D'ailleurs, tout le monde aura remarqué qu'une bonne partie du discours de Saidani a été focalisé par son initiative politique de création d'un Front national de soutien au programme du président Bouteflika. Un projet, en forme d'alliance, ouvert non seulement aux 40 partis politiques qui ont soutenu Bouteflika lors des présidentielles d'avril 2014, mais aussi à l'opposition, aux syndicats, aux patrons, aux associations et au monde des médias. Le projet du FLN appelé « Initiative politique nationale pour avancer dans la cohésion et la stabilité » compte appuyer les initiatives de l'État dans « tous les domaines, politique social et économique», détaille Saâdani dans son allocution. Pour le patron du FLN, ce front national devrait appuyer le chef de l'Etat dans trois grands chantiers délicats et stratégiques, la révision de la Constitution, la consolidation d'un pouvoir civil et des institutions civiles et le choix d'une économie libérale et libérée de la rente pétrolière. Pour Saidani, il s'agit d'un appel solennel à tous «ceux qui se reconnaissent dans ce projet à se joindre à cette initiative», ajoutant que cette adhésion n'est pas limitée dans le temps. Bien que Saidani se refuse à détailler les contours de son projet, comme les mécanismes de son fonctionnement, l'ossature de ses structures et leurs architectures organiques, il s'estime confiant et serein sur ses résultats politiques.

L'autre volet qui a dominé les débats au sein du CC demeure la révision de la Constitution. Le vieux parti cherche surtout à prendre l'initiative dans ce chantier, en essayant d'imposer ses vues et ses visions, avant le lancement des réformes politiques, économiques et sociales. L'objectif de cet intérêt est de permettre au FLN de faciliter ses propositions de ces projets de loi ou de les inclure à la lumière de la nouvelle Constitution. Il est vrai que ce débat sur la révision est assez ancien, mais avec l'arrivée de Saidani, c'est carrément d'autres préoccupations d'ordre constitutionnelles et politiques qui ont pris forment, dont cet objectif pour le FLN d'octroyer de nouvelles prérogatives au chef du gouvernement, de donner une grande flexibilité aux fonctions des assemblées élues (APC, APW et APN) et des pouvoirs de contrôle sur l'exécutif. De plus, Saidani avait même proposé de décréter dans cette nouvelle mouture de la Loi fondamentale la journée du 29 septembre «journée nationale pour la réconciliation et l'espoir», afin de marquer le référendum en 2005. L'après-midi des travaux de cette session fut l'occasion pour les membres du CC de débattre de la situation organique du parti à la veille des sénatoriales qui auront lieu dans deux mois et dont le parti cherche à reprendre la première place au RND. Saidani avait insisté lors de sa rencontre avant hier avec les mouhafedhs, sur l'importance de mobiliser les élus du parti et d'unifier leurs vues pour arracher le maximum de sièges pour le Conseil de la nation. Le CC devrait, avant la clôture de ses travaux, entériner la liste du Bureau politique, dont sur les 19 noms proposés ne figure aucun ministre actuel.

H. Rabah

BUREAU POLITIQUE DU FLN

Aucun ministre dans la composante

Amar Saâdani a présenté, hier u Comité central, les nouveaux membres du Bureau politique de son parti. Et surprise, aucun ministre du gouvernement Abdelmalek Sellal ne figure dans le nouveau BP de l'ex-parti unique. Parmi les nouveaux membres du BP figure Sadeq Bouguetaya, Meftali Yamina, Mohamed Alioui, Abdelkader Zehali, Leila Taleb, Salima Othmani, Baadji Abou el Fadhl, Guemama Mahmoud, Hadjoudj Abdelkader, Hocine Kheldoune, Djamel Ould Abbès, Abdallah Boudiaf, Mokhtaria Reguig, Djamel Madi, Mustapha Boualegue, Ahmed Boumhidi. La nomination du nouveau BP a obéi à deux critères, a expliqué Amar Saâdani. « L'ancienneté et le fait d'être libre de tout engagement pour se consacrer au parti », a-t-il précisé. Par ailleurs, le SG du FLN a indiqué le BP œuvrera à la concrétisation de la politique du programme de Bouteflika.

AMAR SAÂDANI VEUT CRÉER UN FRONT POUR SOUTENIR BOUTEFLIKA

Un soutien sans conditions

LE SG du FLN Amar Saâdani a affirmé hier que l'initiative de son parti vise à créer un nouveau front d'action pour soutenir le programme du président de la République. Saâdani, qui s'exprimait dans une allocution à l'ouverture des travaux du comité central du FLN, a dit que pour rassembler les forces vives du pays autour d'une même dynamique, le FLN «propose la formation d'un nouveau front de soutien au programme du président de la République sous forme d'initiative politique nationale qui s'adresse à tous les partisans du dialogue et de la concertation en tant que moyens de règlement des différends». Il a précisé que cette initiative «est ouverte à tous les partis politiques agréés, aux organisations syndicales et professionnelles, au patronat, au mouvement associatif, aux médias, à la société civile et aux personnalités nationales indépendantes». Saâdani a appelé toutes les parties qui adhéreront à cette initiative à appuyer sans réserve le programme politique du président Bouteflika. S'agissant de la révision de la Constitution, il a indiqué que les propositions de son parti sur ce projet avaient pour objectif le renforcement l'Etat de droit «à travers des dispositions visant à assurer l'équilibre des forces au sein des institutions, consolider l'indépendance de la justice et élargir les prérogatives du Parlement et des instances de contrôle».

Selon lui, la révision de la Constitution devrait consacrer le choix de se diriger vers une économie libérale, indépendante de la rente pétrolière, mais aussi la consolidation d'un État civil, d'un pouvoir civil et des institutions civiles. Le SG du FLN, qui appelle ses militants à la mobilisation autour de la révision de la Constitution, indique que ce projet sera «rendu public très prochainement». Des sources avancent que le projet de Constitution sera voté avant la fin de l'année à travers un référendum. Le ministère de l'Intérieur vient de procéder au renouvellement du fichier électoral.

Pour rappel, les députés du FLN ont élu mercredi dernier les cinq vice-présidents de l'APN : Bahaedine T'liba, Saïd Lakhdari, BerrabahZebbar, Salim Chenoufi et Idalya Ghania ainsi que les présidents des commissions permanentes à savoir Ali Melaksou et Amar Djillali, Mustapha K'hiliche et Mahdjoub Bedda, Slimane Saâdaou et Mohamed Metoudja et Nouredine Benmedah.

Hocine Adryen

LA RATIONALISATION DES IMPORTATIONS TOUCHE LES PRODUITS DE LARGE CONSOMMATION

L'Algérie réduit de plus de moitié sa facture de lait en poudre

LA FACTURE d'importation de poudre de lait et de produits laitiers (crèmes de lait et matières grasses laitières, utilisées généralement comme intrants dans la filière laitière) a enregistré une baisse appréciable de 47,59% sur les huit mois de l'année 2015 en passant à 770,26 millions de dollars contre 1,47 milliard usd à la même période de 2014, selon les chiffres rendu public par les Douanes algériennes. Les quantités importées ont également diminué à 258 913 tonnes contre 287 925 tonnes, soit une diminution de plus de 10 %, précise la même source. Rien que pour le mois d'août, l'Algérie est parvenu à réduire de plus de moitié ses importations en poudre de lait et des dérivés laitiers (-58 %) en passant à 72,63 millions usd contre 172 millions usd le même mois en 2014. Afin de rationaliser les importations de ces produits subventionnés, les professionnels plaident plutôt pour le développement de la filière lait qui permettra de réduire le coût des importations de la poudre de lait et des produits laitiers dont la facture avait atteint 1,9 milliards en 2014. La réunion de négociation entre les éleveurs et les laiteries sur les coûts de production du lait cru, tenue en fin septembre dernier s'inscrit sans ce contexte. Les professionnels de la filière avaient ainsi formulé des propositions concrètes dont l'optimisation du système de soutien pour qu'il devienne efficace et l'amélioration de la performance des élevages et réduire les coûts de production. C'était la deuxième réunion de négociations après celle du 20 septembre portant, entre autres, sur la révision du prix de référence du lait cru cédé par les éleveurs aux laiteries et qui va actuellement de 30 à 34 DA. Les éleveurs qui ont pâti des effets de la sècheresse ces deux dernières années estiment le coût de revient du litre de lait cru à 75 DA que les transformateurs jugent trop élevé par rapport à la moyenne nationale. Les discussions ont abouti ainsi à la nécessité d'appliquer le même prix par les transformateurs, à savoir 35 DA/litre de lait cru. De son coté, le ministère propose aux éleveurs de profiter des crédits d'investissement mis en place par l'Etat à des taux bonifiés pour investir dans l'alimentation, la mise à niveau des élevages et dans la santé de leurs cheptels afin d'améliorer la productivité. Afin de rentabiliser leur rente, les éleveurs aimeraient aussi que le dispositif de soutien à la filière soit renforcé. Les discussions ont abouti à des propositions d'améliorer son efficacité de manière à le rendre profitable aux éleveurs. Ce dispositif porte actuellement sur une prime de 12 DA/litre pour l'éleveur, 5 DA/litre pour le collecteur et 4 DA/litre pour le transformateur (laiterie) qui intègre le lait cru dans la fabrication du lait pasteurisé vendu en sachet au prix administré de 25 DA/litre. Le groupe de travail propose à cet effet de «reconsidérer» la façon d'octroi de ces primes en suggérant, par exemple, aux éleveurs de s'organiser en groupements ou et en coopérative pour bénéficier de la prime de collecte (5 DA).

Z. M.



DR

MOBILIS

M'HENNI+, l'offre prépayée destinée aux professionnels

AVEC sa nouvelle offre M'Henni+, Mobilis offre la possibilité aux professionnels de construire leur propre communauté, booster leurs affaires et restez en contact permanent avec leurs collaborateurs, en optant pour l'une des deux nouvelles formules 3G++ de cette offre prépayée, disponible à travers les 171 agences Mobilis.
«M'HENNI+», est une offre flexible et sans engagement, destinée aux professions libérales, commerçants, entrepreneurs et artisans, qui s'adapte parfaitement aux besoins et aux attentes de ce segment de professionnels, offrant un accès à des plans (Voix, SMS et Data) attractives avec contrôle du budget mensuel, M'HENNI+ c'est :
- Deux formules au choix 800 Da et 1500 Da.
- Des Bonus Voix, SMS et Data attribués lors de chaque rechargement mensuel.
- Une tarification d'appels préférentielle vers les clients M'henni+, allant jusqu'a 1DA.
- Une tarification d'appels attrayante vers tous les réseaux nationaux.
- Une tarification d'appels vers l'international des moins chères du marché, à partir de 10 DA.
- Des plans Voix, SMS et Data à des prix très compétitifs.
Aussi, en cadeau de bienvenue, les nouveaux abonnés des formules M'HENNI+, pourront acquérir le «Pack Pro M'HENNI+» et bénéficier d'une SIM offerte gratuitement dotée d'un mois de communication pour l'un des deux paliers (800 et 1500), pour tout achat d'un Smartphone LG L20 au prix de 5599 DA.
Profitez-en !

LE FCE ENCOURAGE LES CHEFS D'ENTREPRISE À CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Ali Haddad : «L'administration est avec nous aujourd'hui»

C'est en homme déterminé et semblant vouloir en découdre avec les attaques dont il dit faire l'objet que le président du Forum des chefs d'entreprise, Ali Haddad, a clôturé sa visite dans quatre villes de l'Ouest, tout en appelant les opérateurs économiques à adhérer massivement à son organisation qu'il qualifie de force de proposition respectée et écoutée.

Faire décoller l'économie nationale en impliquant tous les opérateurs économiques et en travaillant en étroite collaboration avec les pouvoirs publics est le but, sinon le pari «difficile mais pas impossible», que veut voir se réaliser le président du FCE. «C'est par le travail que nous réussirons tous ensemble à relever le défi», a-t-il déclaré à chacune de ses rencontres avec les opérateurs économiques d'Oran, de Tlemcen, de Mascara et de Relizane, où il procédé à l'ouverture des bureaux et à l'installation des délégués du FCE.
Il a exhorté les chefs d'entreprise à travailler davantage et à avoir confiance. «On ne veut plus parler du passé et des erreurs du passé. Ce qui nous intéresse, c'est réfléchir le présent pour bâtir l'avenir.» Haddad prône l'acharnement dans le travail et la volonté de réussir et saisit l'occasion pour répondre aux «attaques». «Ces derniers jours, on a été attaqué à plusieurs reprises par certains, qui se comptent sur le bout des doigts… d'une seule main», a-t-il indiqué, avant de répondre : «Je leur dis parlez comme vous voulez, mais nous, nous avons un objectif : le travail».

«C'est Bouteflika qui gère le pays»

Haddad a poursuivi à l'adresse de ceux qui l'attaquent : «L'Algérie va bien. Elle a des hommes. Il ne suffit pas à quelqu'un d'avoir appris à écrire deux mots pour penser pouvoir gérer un pays. Celui qui gère le pays c'est Bouteflika», a-t-il martelé, insistant encore une fois sur le travail. «Nous, nous continuons de travailler. Nous ne sommes pas un parti politique, mais un parti du travail. Nous ne faisons pas de politique, mais nous travaillons», a souligné Haddad. Il estime que tout le monde a le droit de parler, mais à des conditions. «Nous ne disons à personne de ne pas parler, mais ceux qui le font, qui nous dénigrent, qu'ils apportent les preuves de ce qu'ils disent.»
Pour le patron du FCE, «celui qui parle doit travailler et produire. Cela fait 25 ans qu'ils parlent, mais qu'ont-ils fait pour le pays ? Près de 400 000 étudiants sortent chaque année des universités algériennes et ils seront près de 5 millions dans 5 ans. La question qui se pose est comment faire pour placer tous ces jeunes dans le marché du travail». Haddad se défend en faisant savoir que lui-même, à travers son groupe, a créé des milliers d'emplois : «J'ai créé 15 000 postes d'emploi et je pense à comment en créer d'autres pour arriver à 20 000 ou 30 000, alors que ceux qui parlent n'ont même pas un demi-emploi… C'est pour cela que moi je leur réponds par le travail.» Et d'ajouter : «Nous on continuera de parler, on n'arrêtera pas.»
Par ailleurs, faisant part de son optimisme et invitant tous les opérateurs économiques à l'optimisme, il estime que le passé est derrière et que seul l'avenir compte maintenant. «Le passé ne nous intéresse pas, nous regardons vers l'avenir. Aujourd'hui, nous n'avons pas peur car l'administration est avec nous», a-t-il affirmé, rappelant les acquis que sont la dépénalisation de l'acte de gestion et la fin du cauchemar des lettres anonymes dont beaucoup de cadres ont souffert ainsi que leurs familles.

«L'Algérie est enviée par beaucoup de pays»

La mobilisation de tous pour réaliser une croissance appréciable et édifier une économie hors hydrocarbures est le mot d'ordre réitéré tout le long du périple du FCE à l'Ouest. Cela d'autant que ça reste du domaine du «réalisable si tous conjuguent leurs efforts pour atteindre ce noble objectif, chefs d'entreprise et pouvoirs publics». Le patron du FCE dit prêter une oreille attentive aux déclarations des pouvoirs publics. Il déclare, dans de sens, aux opérateurs économique : «Vous avez pu constater, tout comme moi, lors des récentes déclarations du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, que le gouvernement a affiché une volonté politique pour accompagner l'entreprise. Eh bien, le message a été entendu et à nous de l'accompagner dans sa volonté économique !»
Haddad estime que «l'Algérie est enviée par beaucoup de pays car elle a des ambitions qu'elle peut réaliser, notamment en cette période de retour de la paix que le président Bouteflika, l'homme de la réconciliation nationale, a pu assurer, car c'est en temps de paix qu'on peut bâtir». L'Algérie peut compter, en cette période de paix, sur son inestimable potentiel humain auquel elle doit faire confiance et lui accorder la liberté d'entreprendre consacrée dans l'article 37 de la Constitution, selon Haddad.
Le président du FCE, en estimant que l'économie nationale a beaucoup de chance de retrouver un souffle nouveau et que cela reste du domaine du possible, appuie son propos en soulignant que l'Algérie compte 40 millions d'habitants, ce qui est bien moins que beaucoup de pays qui ont une économie similaire à la nôtre. Les richesses naturelles que le pays peut faire valoir et exploiter (fertilité des terres pour l'agriculture, diversité des sites panoramiques pour le tourisme, etc.) sont une autre source d'optimisme pour l'avenir du pays, à condition de retrousser les manches et se mettre au travail, selon Haddad. «Nous avons beaucoup de potentiel que nous n'avons pas pu exploiter jusqu'à présent», a-t-il déploré.

«Nous ne convoitons pas le patrimoine des entreprises publiques»

Le président du FCE a, par ailleurs, plaidé pour la conclusion de partenariats public/privé, mais tout en apportant la précision que le but n'est pas de convoiter les entreprises publiques. «Nous n'avons jamais dit que nous voulons acquérir le patrimoine des entreprises publiques. Nous avons dit que nous encouragions le partenariat public/privé, mais qui doit s'accomplir aussi avec les entreprises publiques nationales et pas seulement étrangères», a plaidé Haddad.
Il a, par ailleurs, tenu à rassurer les opérateurs locaux en laissant entendre que des jours meilleurs attendent l'entreprise algérienne, cela d'autant que le FCE, en concertation avec sa base, ne cesse de formuler des propositions et de les présenter aux pouvoirs publics. Il a rappelé, dans ce sens, que certaines propositions ont été retenues dans le cadre de l'élaboration de la loi de finances complémentaires de 2015. Dans le même sillage, il a fait savoir que d'autres propositions sont formulées pour la loi de finances de 2016. Il finira avec cette déclaration : «Nous sommes condamnés à réussir ensemble. Que chacun agisse pour la réussite collective de l'Algérie.» **Tania Gacem**

30 MILLIARDS DE DOLLARS D'INVESTISSEMENT POUR LA MODERNISATION DU SECTEUR FERROVIAIRE

2 300 km de voies ferrées sont en cours de réalisation, selon le DG de l'ANESRIF

UNE SOMME de 30 milliards de dollars, a été déboursée dans le cadre de la modernisation du secteur ferroviaire algérien. Quatre-vingt-dix-sept (97%) de la somme ont été déjà engagés sur le terrain, a indiqué le DG de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires, Azzedine Fridi.
L'objectif à travers ce programme est de connecter toutes les grandes villes du pays au réseau ferré. Le défi est à relever, d'autant que les chemins de fer constituent aujourd'hui un impératif pour le développement économique et le désenclavement des régions isolées. Ainsi, une enveloppe d'environ 30 milliards de dollars est consacrée au développement du transport ferroviaire en Algérie, a déclaré hier Azzedine Fridi, lors de son passage sur les ondes de la Chaine III de la Radio national. Il a annoncé, par ailleurs, que la gare centrale d'Alger va être construite à Kourifa, près d'El Harrach. Concernant les retards observés dans l'avancement de la ligne Alger – Tizi-Ouzou, (près de deux années), il les impute aux problèmes posés par les expropriations des propriétaires de terrains situés sur le parcours de la voie. Selon lui, ce projet sera livré en juin 2016. De la faiblesse du trafic de marchandises opéré par le train, (environ 5%), M. Fridi assure enfin que la densification du réseau ferré, sa connexion aux zones industrielles, la diminution du temps de parcours, en raison du relèvement de la vitesse à 220 km/h sur certaines lignes, contribueraient sans nul doute à augmenter notablement ce pourcentage. M. Fridi a fait savoir aussi que de nombreuses lignes devant notamment relier la frontière est à celle de l'Ouest, ainsi que les divers ports du pays à partir de cette dernière, sont en voie de réalisation. Concernant l'état d'avancement des travaux de la ligne de chemin de fer des Hauts Plateaux appelée à relier sur 750 km, les villes de M'Sila et de Sidi Bel Abbés, le responsable annonce que sa réception est prévue pour le mois de juin 2016. Il a précisé, par ailleurs, que des voies ferrées relieront, tous les 200 km, cette dernière pour laquelle environ 4 milliards de dollars ont été engagés à la voie ferrée Annaba - Oran. En ce qui concerne les zones sahariennes, M. Fridi fait état d'un appel d'offres pour la construction d'une ligne ferroviaire joignant In Salah à Tamanrasset ainsi que de travaux de voies reliant Touggourt et Laghouat à Hassi-Messaoud et Laghouat à Djelfa : «En tout, précise-t-il, ce sont quelque 2 300 km qui sont en cours de réalisation à travers les diverses régions du pays». **Lynda Louifi**

DÉTOURNEMENT DE 27 MILLIONS DE DINARS DE LA BDL AGENCE AMIROUCHE D'ALGER

L'ancien DG et les anciennes directrices des finances et des projets de la CNL encourent cinq ans de prison

Le procureur général près la cour d'appel d'Alger a requis, jeudi dernier, la confirmation des peines prononcées par le président du tribunal de Sidi M'hamed contre trois cadres de la Caisse nationale du logement, dont deux femmes, incarcérées à la prison d'El-Harrach.

La directrice de la comptabilité et des finances et cellechargée des projets ont été condamnées, lors de leur premier jugement, à cinq ans de prison ferme. Elles ont été reconnues coupables de plusieurs chefs d'inculpation dontfaux et usage de faux dans des documents administratifs et bancaires, dissimulation de documents financiers utilisation de ces derniers à des fins personnelles de manière illégale trafic d'influence, mauvaise gestion et négligence manifeste ayant conduit au détournement et à la dilapidation de deniers publics, et enfin utilisation de prête-noms pour 48 opérations de retrait.

La plainte a été, rappelons-le, déposée par le PDG de la CNL, DJ.N., suite à une correspondance qui lui a été adressée par le premier responsable de la Banque du développement local (BDL), agence Amirouche, en 2011, dans laquelle l'institution financière lui demandait des explications concernant le compte bancaire ouvert en son nom pour l'acquisition d'un logement social et lequel n'a jamais été exploité.

Après s'être assuré que son nom avait été mêlée dans une affaire qui ne le concerne ni de près ni de loin, il a sollicité la banque d'ouvrir une enquête sur les signatures des documents administratifs et bancaires se trouvant à son niveau puis de déposer plainte devant le parquet de la République du tribunal de Sidi M'hamed.

L'enquête de la commission désignée a déterminé que le compte courant ouvert au nom de l'actuel PDG de la CNL n'était, à, vrai dire, qu'un compte fictif,ce dernier n'était pas porté sur le registre officiel.

Pis encore, les investigateurs ont conclu que le compte courant appartenait à l'ancien directeur général de la Caisse nationale du logement, qui a occupé le poste de1994 à 2009.

Lors de son audition par le président en charge du dossier, l'ancienne directrice de



la comptabilité et des finances a reconnu avoir ouvert le compte courant au nom de l'actuel PDG de la CNL sur proposition de son complice N.S., et d'avoir utilisé les intérêts, estimés à plus de 27 millions de dinars, à des fins personnelles.

Elle a en outre avoué avoir récupéréchez N.S., alors ancien directeur général de la Caisse nationale du logement, plusieurs chèques signés mais a par contre nié connaître leur provenance.

Pour échapper à la responsabilité pénale qui lui incombe, elle a déclaré «avoir versé des sommes faramineuses de cet argent dans le fonds de la zakat et avoirremis d'autres sommes aux familles nécessiteuses ».

L'ancien directeur général a quant à lui nié tous les faits qui lui ont été reprochés au cours de l'enquête préliminaire et de l'instruction judiciaire, estimant que « l'ancienne directrice de la comptabilité et des finances ainsi que sa collègue qui se chargeait des projets sont à l'origine de son implication dans cette affaire, qui ne le concerne ni de près ni de loin ».

Il a clamé haut et fort en direction du président de la 11e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger Bengherifa Lemnouar : «J'ai travaillé plus de 17 ans en qualité de premier responsable de la Caisse nationale du logement et je n'ai jamais été poursuivi dans une affaire de malversation. Elles veulent, monsieur le juge, me mettre une étiquette,c'est pourquoi je sollicite ma relaxe pure et simple.»

L'affaire est mise en délibération pour jeudi prochain par les juges de la 11e chambre pénale de la cour d'appel d'Alger.

Redouane Hannachi

IL A ÉTÉ RETROUVÉ À UNE VINGTAINE DE MÈTRES DU DOMICILE DE SES GRANDS-PARENTS À MILA

Découverte du corps d'Anes en état de décomposition

LE CORPS dans petit Anes Beredjem disparu il y a vingt-deux jours à Mila a été retrouvé, hier, non loin du lieu où il a été vu pour la dernière fois.

Selon les premières informations émanant de source sûre, le corps, dans un état de décomposition, a été repêché d'un canal d'évacuation des eaux usées traversant un jardin, à une vingtaine de mètres de la maison des grands-parents du petit garçon, non loin du lieu d'où il a disparu il y a trois semaines. Aussitôt l'information diffusée, les éléments de la Protection civile et ceux des services de sécurité se sont rendus sur les lieux afin de prendre les mesures qui s'imposaient, a-t-on appris de même source, qui confirme par ailleurs le déplacement des proches de la victime à l'hôpital des frères Maghlaoui à Mila où le corps a été déposé pour les besoins de l'autopsie. Par ailleurs, on apprend que le corps a été transféré en fin d'après-midi au CHU de Constantine pour être soumis à une autopsie plus approfondie. Bien qu'aucune information n'est venue, à l'heure où nous mettons sous presse, confirmer l'option du crime. Le lieu de la macabre découverte et tous les alentours avaient pourtant été passés au peigne fin par les gendarmes et les citoyens une semaine durant après la disparition de Anes.

L'enfant, originaire de la ville de Chelghoum Laïd, avait été porté disparu le 15 septembre dernier. Agé de cinq ans, il était reçu quelques jours plus tôt chez ses grands-parents maternels à la cité El-Kouf à Mila. De vastes opérations de recherche avaient été aussitôt lancées après l'annonce de sa disparition par les éléments de la Gendarmerie nationale épaulés par ceux de la brigade cynophile.

La disparition du jeune garçon a soulevé un tollé dans toute la région. En signe de solidarité avec la famille du jeune disparu, des centaines de citoyens avaient improvisé une marche trois jours après la disparition, au sortir de la prière du vendredi.

Le jour de l'Aïd-el-Adha plusieurs citoyens anonymes avaient tenu à témoigner leur soutien à la famille du garçon, en affluant par dizaines aussi bien au domicile des parents à Chelghoum Laïd qu'à celui des grands-parents à Mila.

Amine B.

AFFAIRE DE LA GREFFIÈRE DU TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS POURSUIVIE POUR USURPATION DE QUALITÉ

Verdict aujourd'hui

APRÈS avoir été mise en délibération lundi dernier par les juges de la 3e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger, que préside M. Ouchène Mansour en remplacement de Mme Fouzia Oudina mutée en qualité de conseillère à la Cour suprême, Mme N. D., ex-greffière du tribunal de Bir Mourad Raïs, qui a travaillé plus de 20 ans dans le secteur de la justice, connaîtra aujourd'hui le sort que lui ont réservé les juges quant à l'accusation retenue contre elle par le parquet de la République du tribunal de Bir Mourad Raïs. Pour rappel, la mise en cause a été placée sous mandat de dépôt durant 20 jours à l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach. Pour rappel, le procureur de la République qui était dans son bureau en compagnie d'une autre magistrate, Mme K. S., avait dans un premier temps, ordonné à la greffière en question – celle-ci était montée le voir à titre personnel pour lui exposer un problème relatif à sa réintégration à son poste initial – de revenir le lundi, journée de réception des citoyens et des justiciables. Quelques instants plus tard, il avait ordonné au policier en faction au tribunal, de lui retirer sa carte d'identité et de la déférer devant ses instances. Arrêtée au seuil de la porte du tribunal alors qu'elle s'apprêtait à rejoindre son domicile familial, elle fut traduite devant le même responsable qui, sans hésitation aucune, a ordonné qu'une instruction soit ouverte à son encontre pour usurpation de qualité de magistrat élève. A la suite de quoi elle fut emmenée au commissariat le plus proche et, contre toute attente, elle fut transférée vers la prison d'El-Harrach sans avoir été auditionnée, selon ses propres déclarations. Deux jours plus tard, elle a été présentée devant le président du tribunal correctionnel, section des flagrants délits. Interrogée à propos des graves accusations portées contre elle, l'inculpée a nié tous les faits qui lui étaient reprochés, déclarant au juge en charge du dossier : «Je ne me suis jamais présentée en tant qu'élève magistrat !» Elle a par ailleurs affirmé qu'elle ne pouvait le faire pour la simple raison que tout le monde la connaissait au sein du tribunal, de l'agent de sécurité jusqu'au président du tribunal, en passant par les policiers en faction au tribunal, les greffiers et les avocats.

Après examen du dossier, elle fut condamnée à six mois de prison avec sursis assortis d'une amende de 50 000 dinars par le président du tribunal correctionnel.

Lors de son passage devant les juges, elle a clamé haut et fort son innocence, déclarant au juge, convaincu de son implication, qu'elle ne s'était jamais fait passer pour une élève magistrate. «Comment voulez-vous, Monsieur le président que je me présente en qualité d'élève juge dans un lieu où tout le monde me connaît en tant que greffière !», a-t-elle affirmé. Il convient de signaler que le représentant du parquet général a requis l'aggravation de la peine prononcée contre elle lors du premier jugement.

Quant à son avocat, il a axé sa plaidoirie sur le manque flagrant de preuves légales et matérielles culpabilisant sa cliente. Dans le même volet, il a clamé haut et fort : «Personne n'est venu pointer du doigt ma cliente, qui ne sollicite de votre honorable cour qu'une chose : être rétablie dans ses droits, notamment professionnels. Elle a sacrifié toute sa jeunesse, Monsieur le président, et en guise de reconnaissance, elle est poursuivie dans une affaire pénale, plus précisément pour un délit qu'elle n'a jamais commis». Il a enfin sollicité son innocence des graves faits qui lui sont reprochés.

Redouane Hannachi

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Médéa

Direction de la Santé et de la Population & de la Réforme Hospitalière

Numéro Fiscal : 09.62.160.19.05.09.21

Avis d'Appel d'Offre National restreint

N° 13/DSP/15

Un avis d'appel d'offre national restreint est lancé pour :

" *acquisition de 05 ambulances de transfert de malades au profit des hôpitaux* "

Les fournisseurs qualifiés intéressés par le présent avis d'appel d'offres peuvent soumissionner dans l'un ou plusieurs lots et retirer le cahier des charges auprès de la Direction de la Santé et de la Population & de la Réforme Hospitalière

Les offres doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Offre technique :

- Certificat d'agrément délivré par le ministère de la santé
- La déclaration à souscrire. visé et daté
- Déclaration de probité
- Attestation de dépôt de comptes sociaux pour personne moral visé par le CNRC de l'année 2014
- Cahier des Prescriptions destiné aux contractants visé et daté
- Cahier des Charges relatif au contrat visé cacheté et daté
- Cahier des charges administratif général visé cacheté et daté
- Cahier des Prescriptions techniques visé cachetés et daté
- Le registre de commerce visé par le CNRC comportant l'activité objet de l'appel d'offres
- Dossier fiscal et parafiscal (extrait de rôle apuré, restructuré)
- Attestation de mise à jour (CNAS, CASNOS,)
- Extrait du casier judiciaire original datant de moins de 03 mois
- Liste des projets similaires réalisés par le soumissionnaire
- Chiffre d'affaires (des 03 trois dernières années) 2012/2013/2014)
- Planning de livraison
- Certificat de garantie de 12 mois et plus
- Certificat d'origine du matériel
- Certificat de conformité

Offre financière :

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis estimatif et quantitatif

L'enveloppe extérieure doit contenir deux enveloppes (offres technique et financière) distinctes et cachetées.

Les offres doivent parvenir sous double enveloppe cachetée et anonyme à :

" Direction de la Santé et de la Population & de la Réforme Hospitalière "

Sise Ain Dheb Médéa

" *acquisition de 05 ambulances de transfert de malades au profit des hôpitaux* "

" A ne pas ouvrir "

La date limite de préparation des offres est fixé à 21 vingt et un jours de la parution de cet avis aux quotidiens nationaux Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant 03mois + la durée égale à celle mise dans la préparation des offres à partir de la date limite de préparation des offres et sont invités a assister à l'ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour ouvrable de la date limite à quatorze heure (14:00) à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2015 / ANEP N° 347 293**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière

Direction de la Santé et de la Population de la wilaya de Laghouat

Etablissement Public de Santé de Proximité de Hassi Delaa

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité de hassi delaa lance une opération de recrutement, par voie de concours sur titre des grades suivants :

Grades	Mode De recrutement	Condition de recrutement		Nbre	Etablissement concerne	Autre Condition
chirurgien - dentiste généraliste de santé publique	Concours sur titre	Parmi les condidats titulaires du diplôme de chirurgien-dentiste ou d'un titre reconnu équivalent	Parmi les condidats titulaires du diplôme de chirurgien-dentiste ou d'un titre reconnu équivalent	05	Epsp Hassi Delaa	/

Constitution du dossier :

- Formulaire de renseignements à replir par l intéressé fourni par l'établissement-
- une demande manuscrite
- 02 photos d'identités
- copie du diplôme légalisée ou de la qualification avec le relevé des notes de la fin des études
- copie légalisée de la carte national d'identé
- casier judiciaire (n° 03) en cours de validité
- 02 enveloppes timbrées libellés a l'adresse du l'intéressé .

Si nécessaire :

- -Attestation comme major de promos
- Formation accomplie a l'attestation dans la même spécialité
- Travaux ou étude réalisés par le candidata dans sa spécialité pour le concours d'accès au grade(catégorie 11 et plus).
- expérience professionnelle acquise par le candidat dans le même emploi ou dans un emploi équivalent.
- Attestation de ayants droit de chahid (fils ou fillés de chahid)
- Attestation pour les catégorie au besoins spécifique (handicapés pouvant exercer les taches inhérentes au grades postulés)
- Document promesse démission signer par le pouvoir de nomination et de la gestion distractif pour les candidats fonctionnaire.

Il est demandé aux candidats admis au Concours de completer leurs dossiers par les pieces suivantes:

- un extrait de naissance
- -copie légalisée du document justifiant la situation vis-à-vis du service national-
- une fiche familiale pour les candidats mariés
- un certificat de nationalité
- -deux certificats médicaux d'aptitude (médecine générale et pneumo-phtisiologie)

- Adresse et délai de dépôt des dossiers : les dossiers doivent être déposés ou adressés à l'établissement public de santé de proximité de Hassi Delaa – wilaya de Laghouat, dans un délai ne dépassant pas les 15 jours ouvrables à compter de la 1ère publication de cet avis.

- Remarque : Les dossiers incomplets ou parvenus après ce délai ne seront pas pris en considération

LE DIRECTEUR

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2015 / ANEP N° 347 262**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA CULTURE
Direction de la Culture
De la Wilaya de Boumerdes
Numéro D'Immatriculation Fiscal : 099435019212130

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 02/2015

La Direction de la culture de la wilaya de Boumerdes lance un avis d'appel d'offres national restreint N° 01/2015 qui a pour objet : **Réalisation d'une Bibliothèque semi urbaine à Thenia**

Seules les entreprises qualifiées en travaux de bâtiment, **catégorie 2 et plus (activité principale Bâtiment)** peuvent soumissionner.

***Retrait du cahier des charges :** le retrait du cahier des charges se fera auprès de la Direction de la Culture de la Wilaya de Boumerdes bloc 8, 5éme étages service de l'administration bureau de l'équipement (Cité administrative de la wilaya de BOUMERDES).

***Contenu de L'offre :**

a) L'offre technique comprendra : Les documents à fournir devront être validés.
1- La déclaration à souscrire dûment renseignée et signée selon le modèle ci-joint.
2- La présente instruction aux soumissionnaires paraphés et signée par le soumissionnaire.
3- Le cahier des charges (CPS+CPT) paraphé et signé.
4- Une copie du certificat de qualification catégorie II ou plus, activité principale Bâtiment en cours de validité.
5- Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
6- Une copie de l'extrait du registre de commerce.
7- Statut de l'entreprise pour les personnes morales.
8- Extrait de Rôle apure ou échéancier.
9- Les bilans des 03 derniers exercices.2012,2013 et 2014
10-Attestation de solvabilité bancaire.
11- Une copie de l'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par CNRC (antenne locale) en cours de validité pour les personnes morales.
12-Le numéro d'identification fiscale (NIF).
13-Les Listes des moyens humains et matériels à mettre dans le cadre du présent projet avec pièces justificatives (attestation d'affiliation CNAS pour l'effectif d'encadrement ou déclaration d'affiliation des salariés et diplômes, cartes grises et attestations d'assurances et factures d'achat pour le matériel.
14-Un casier judiciaire moins de 03 mois.
15-Les attestations de bonnes exécutions doivent être valorisés et signés par les maitres de l'ouvrage.
16-Déclaration de probité annexée à renseignée et signée par le soumissionnaire.
17-Planning d'exécution des travaux

NB : - Les attestations de bonne exécution non valorisées et non signées par les maitres d'ouvrages ne seront pas prises en considération.

b) - L'offre financière comprendra :
- La lettre de soumission dûment renseignée datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné et signé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif - estimatif de l'offre dûment renseigné et signé.

Le dossier de soumission doit être présenté sous double pli fermé et anonyme. Les offres techniques et les offres financières doivent être présentées séparées dans deux enveloppes fermées et anonymes ; l'une portant la mention offre technique et l'autre la mention offre financière, introduites dans une enveloppe anonyme portant la mention suivante.

SOUMISSION " A NE PAS OUVRIR "
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 02/2015
REALISATION D'UNE BIBLIOTHEQUE SEMI URBAINE A THENIA.

- Les offres seront remises directement à l'adresse suivante :
Direction de la Culture de la wilaya de Boumerdes

DUREE ET HEURE DE DEPOT DES OFFRES :
- La durée et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au vingt et un (21) jour à compter de la première parution de l'avis d'appel d'offres au BOMOP ou dans les quotidiens nationaux, avant 11h00 ; si le jour de dépôt des offres, d'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant a la même heure.
- L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu le même jour à 11h 15, Les soumissionnaire sont invités à assister à la séance.

DUREE DE VALIDITE DE L'OFFRE :
La période de validité de l'offre est fixée à Trois '03) Mois augmentée de la durée de préparation des offres.

Le Jeune Indépendant **du 05/10/2015 / ANEP N° 347 252**

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/2193 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مرملة، لفائدة السيد : عبدلي خلاف ، بالمكان المسمى واد اماسين بلدية اميزور.

إن والي ولاية بجاية

- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 04 فيفري 1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
- بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في 16 فيفري 1985 المتعلق بحماية الصحة وترقيتها المعدل والمتمم بالقانون 13-08 المؤرخ في 20 جويلية 2008.
- بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بقانون التهيئة والتعمير المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 21 ديسمبر 1990 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
- بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في 04 أوت 2005 المتعلق بالمياه المعدل والمتمم.
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 22 جويلية 2015 المتضمن تعيين السيد أولاد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 27 جويلية 1994 المحدد لقواعد تنظيم أجهزة الإدارة العامة في الولاية وهياكلها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين والشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها و عملها.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 96-60 المؤرخ في 27 جانفي 1996 المتضمن إنشاء مفتشية البيئة في الولاية المعدل والمتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ 17 ديسمبر 2003.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 06-198 المؤرخ في 31 ماي 2006 المحدد للتنظيم المطبق على المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-144 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد قائمة المنشآت المصنفة لحماية البيئة.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 07-145 المؤرخ في 19 ماي 2007 الذي يحدد تطبيق ومحتوى وكيفيات المصادقة على دراسة وموجز التأثير على البيئة.
- بموجب القرار الولائي رقم 14/2055 المؤرخ في 19 أكتوبر 2014 المتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 14/919 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
- بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل أحكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 15/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة وعدم الملائمة لسنة 2015.
- بناء على الموافقة المبدئية رقم 15/1379 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2015/08/30 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة بوعيكر حميد.

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى : يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع مرملة لفائدة السيد عبدلي خلاف، بالمكان المسمى واد اماسين، بلدية أميزور، وذلك ابتداءا من 2015/10/01 إلى غاية 2015/10/30.

المادة 02 : يعين السيد : عزيزي سعيد، مهندس دولة في الأشغال العمومية، كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية أو الشفوية التي يمكن أن يبديها المواطنون أو المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم وموشر عليه يفتح لهذا الغرض، وفي حالة تعذره يستخلفه السيد حماشي مولود، مهندس رئيسي في الري.

المادة 03 : يفتح السجل على مستوى بلدية : أميزور، في فترة أوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق وذلك لكي يتسنى لكل شخص الإطلاع عليه كل يوم (ماعدا أيام الجمعة والسبت وأيام العطل)، ويدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة 04 : يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات وجمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على أن يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة.

المادة 05 : يشهر هذا القرار عن طريق التلصيق بمقر الولاية، وكذا دائرة أميزور وبلدية أميزور، كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين من الإطلاع عليه.

المادة 06 : يكلف السادة : الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة أميزور، رئيس المجلس الشعبي لبلدية أميزور، والمحافظ المحقق، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية.

الوالي

Réf. : 100/15

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00



ESPAGNE

Des recruteurs pour l'EI arrêtés au Maroc

DIX PERSONNES soupçonnées de chercher à recruter pour le compte du groupe Etat islamique, notamment des femmes, ont été arrêtées au Maroc et en Espagne, a annoncé hier le ministère espagnol de l'Intérieur. Les dix suspects ont été appréhendés lors d'une opération menée conjointement par les services de renseignement du Maroc et de la police espagnole. Six ont été interpellés à Casablanca (nord-ouest du Maroc) et quatre dans les villes espagnoles de Tolède (centre), Badalona (nord-est), Xeraco (est), «ces dernières heures», précise le ministère de l'Intérieur dans un communiqué.

PORTUGAL

La coalition sortante favorite des législatives



LES PORTUGAIS se sont rendus aux urnes hier pour des élections législatives dont la coalition de centre droit au pouvoir est donnée grande favorite face à l'opposition socialiste qui promet un assouplissement de la cure d'austérité imposée au pays depuis quatre ans. La coalition du Premier ministre, Pedro Passos Coelho, a creusé l'écart dans les sondages depuis qu'elle est repassée en tête dans les intentions de vote cet été, mais elle pourrait ne pas obtenir la majorité absolue, ce qui augurerait de la formation d'un gouvernement minoritaire potentiellement impuissant à mener les réformes économiques dont le Portugal a besoin.

GRANDE-BRETAGNE

Le congrès des Conservateurs dominé par le 'Brexit'



LE PARTI conservateur a passé un bel été à observer de loin la zizanie au sein du Labour.
Mais la question du référendum sur l'UE risque de venir empoisonner son congrès annuel qui s'est ouvert hier à Manchester. L'état de grâce est terminé.
Largement réélu en mai, le Premier ministre David Cameron a profité de quelques mois paisibles, pendant que l'opposition se déchirait sur l'arrivée à la tête du parti travailliste de Jeremy Corbyn.

VIVE TENSION EN CISJORDANIE OCCUPÉE

Israël boucle Al-Qods-Est aux Palestiniens pour deux jours

Le précédent est grave : Israël a pris hier la mesure exceptionnelle de boucler pour deux jours la Vieille ville d'Al-Qods-Est occupée aux Palestiniens après deux attaques au couteau qui ont fait deux morts israéliens, et un sévère accès de fièvre en Cisjordanie occupée.



Habituellement grouillante, la Vieille ville avait hier pour une grande part des airs à la fois de ville fantôme et de camp retranché, avec ses magasins fermés, ses ruelles parcourues seulement par les touristes et ses portes gardées par des centaines de policiers.
Cependant, non loin de la porte des Lions, les policiers israéliens ont dispersé à coups de grenades assourdissantes et de projectiles caoutchoutés un groupe de quelques dizaines de manifestants qui avaient réussi à entrer et protestaient contre les restrictions imposées par les autorités israéliennes. «C'est mon devoir national et mon devoir religieux de défendre al-Aqsa», a expliqué l'une des manifestantes, Oum Mohammed. C'est la première fois depuis des années que la Vieille ville est ainsi fermée aux Palestiniens. Le ministre de la Sécurité intérieure Gilad Erdan a parlé d'une mesure «sans précédent».
La fermeture concerne l'immense majorité des quelque 300.000 Palestiniens d'Al-Qods-Est occupée qui ne vivent pas dans la Vieille ville. Pendant deux jours, seuls les Israéliens, les résidents de la Vieille ville, les touristes, les commerçants et les élèves des écoles situées entre les remparts pourront pénétrer dans la Vieille ville.
Les Arabes israéliens (détenteurs d'une pièce d'identité disant qu'ils ont la nationalité israélienne), dont bon nombre se considèrent comme Palestiniens et ont été solidaires ou acteurs des récentes protestations palestiniennes, sont autorisés à entrer. Le site ultra-sensible de l'esplanade des Mosquées qui surplombe la Vieille ville et qui est le troisième lieu saint des musulmans est, lui, censé rester ouvert. L'accès y est cependant autorisé par une seule porte, celle des Lions, et interdit aux hommes de moins de 50 ans. De telles restrictions d'âge sont utilisées régulièrement dans les périodes de tension.
En réalité, aucun Palestinien n'est entré une bonne partie de la matinée, pas plus les femmes que les hommes de plus de 50 ans. Etonnamment, touristes et écoliers étaient bien plus nombreux que les fidèles sur l'esplanade. Al-Qods-Est et la Cisjordanie occupées sont en proie depuis plusieurs semaines à de vives tensions qui se sont encore aggravées avec le meurtre de deux colons israéliens jeudi soir en Cisjordanie et deux attaques au couteau par des Palestiniens hier et avant-hier dans la ville sainte.
La montée des tensions a coïncidé avec le début des grandes fêtes juives il y a trois semaines. Elles se sont cristallisées autour de l'esplanade des Mosquées, mais parcourent également Al-Qods-Est et la Cisjordanie.
Samedi soir, un Palestinien de 19 ans originaire d'un village près de Ramallah en Cisjordanie, Mohannad Shafiq Halani, a mortellement poignardé deux Israéliens dans la Vieille ville. Un enfant de deux ans a été légèrement blessé et une femme hospitalisée dans un état qualifié de sérieux.
L'auteur est tombé en martyr, tué par les policiers. Le Jihad islamique, deuxième force islamiste palestinienne considérée comme terroriste par Israël, l'a présenté comme l'un de ses membres.
Aux premières heures d'hier, un autre Palestinien de 19 ans, identifié par les médias palestiniens comme Fadi Alloun, du quartier d'Essaouiya à Al-Qods-Est, a blessé sérieusement à coups de couteau un passant à Jérusalem-Ouest. Lui aussi est tombé en martyr, tué par les policiers.
Des heurts violents ont opposé hier policiers et environ 200 jeunes masqués et lançant des pierres à Essaouiya.
La tension est encore montée en Cisjordanie occupée depuis la mort, jeudi soir, d'un couple de colons israéliens.
Un raid de l'armée israélienne dans la nuit de samedi et dimanche dans le camp de réfugiés de Jénine a provoqué des affrontements. Deux Palestiniens ont été sérieusement blessés par balles réelles et seize autres par des balles caoutchoutées, ont indiqué des sources sécuritaires et médicales palestiniennes.
Selon ces sources, les soldats israéliens étaient venus arrêter à son domicile un responsable du Hamas, Qaïs al-Saadi, mais ont fait chou blanc. L'armée israélienne a dit avoir arrêté deux personnes et saisi dans une maison un fusil d'assaut M-16 et plusieurs engins explosifs.
Le gouvernement palestinien a dénoncé cette descente, les représailles de colons contre des Palestiniens et la mort des deux agresseurs au couteau à Al-Qods-Est comme une «escalade» israélienne contre les Palestiniens.

M. K. et agences

LES FRAPPES RUSSES PROUVENT LEUR EFFICACITE

Le président syrien confiant en la victoire contre le terrorisme

LE PRÉSIDENT syrien Bachar al-Assad a mis en garde hier contre la destruction de la région du Moyen-Orient en cas d'échec de la coalition de la Russie et de ses alliés contre les groupes terroristes dans son pays. Dans un entretien à la télévision iranienne Khabar qui l'interrogeait sur les chances de succès de la coalition entre la Russie, la Syrie, l'Iran et l'Irak contre le «terrorisme», le président Al-Assad a répondu: «elle doit réussir, sinon la région entière sera détruite et pas seulement un ou deux pays».
«Le prix à payer sera certainement élevé», a-t-il dit, selon un extrait diffusé par la présidence syrienne sur Twitter. Mais il s'est dit toutefois confiant que «cette coalition va obtenir de véritables résultats». «Les chances de succès de cette coalition sont grandes et non minimes», a ajouté le chef de l'Etat dont les troupes sont en guerre contre les rebelles depuis quatre ans et demi. Il appelé les pays occidentaux à se joindre à cette coalition. «Si ces Etats rejoignent de manière sérieuse et sincère la lutte contre les terroristes, du moins en cessant de les soutenir, nous obtiendrons des résultats beaucoup plus rapidement».
La Russie mène depuis mercredi des frappes aériennes contre les terroristes de l'Etat islamique (EI) mais aussi des groupes rebelles en Syrie, affirmant vouloir combattre le terrorisme.
Les pays occidentaux, qui veulent le départ du président Al-Assad, soupçonnent Moscou de vouloir surtout apporter son soutien au président syrien en frappant ses ennemis, après de nombreux revers de l'armée syrienne ces derniers mois.
A Moscou, le ministère russe de la Défense a annoncé que l'aviation avait effectué 20 sorties et frappé 10 cibles de l'EI au cours des dernières 24 heures.
«Nous avons réussi à désorganiser leur système de contrôle et les voies de ravitaillement de l'organisation terroriste et nous avons également infligé des dégâts importants aux infrastructures utilisées pour commettre des actes terroristes», dit un communiqué.
L'agence de presse RIA, citant le porte-parole de l'armée de l'air russe, a rapporté que les chasseurs utilisaient des missiles air-sol KH-29L à guidage laser et dotés d'une très grande précision.
La Russie a annoncé avant-hier que non seulement elle n'allait pas interrompre ses opérations entamées mercredi mais qu'elle comptait les intensifier.

R. I.

LES CONSÉQUENCES DE L'INTERVENTION RUSSE EN SYRIE

La 3ème Guerre mondiale n'aura pas lieu

Les faucons libéraux et les néoconservateurs ne sont pas parvenus à provoquer l'affrontement avec la Russie pour lequel ils avaient été formés durant la Guerre froide. C'est en définitive la voix de la raison qui a prévalu. Alors que l'on négocie discrètement une sortie de la crise ukrainienne, la Russie et la Chine s'apprêtent à convaincre les États-Unis et leurs alliés de participer à une alliance globale contre le terrorisme islamique. Après 5 ans de tension, le projet de prise de pouvoir par les Frères musulmans-le «Printemps arabe»- et de proclamation d'un Califat échoue, la paix est sauvée.

Par *Thierry Meyssan*

Pour Hassan el-Banna, le monde musulman est corrompu par le monde moderne et la décadence occidentale depuis la chute du califat ottoman (traité de Sèvres, 1923). Pour revenir à «l'âge d'or», il créa une société secrète, les Frères musulmans, dont l'unique objectif est la restauration du califat par le jihad. En décembre 2010, soutenus par le Qatar et la CIA, la Confrérie lance le «Printemps arabe» et tente de s'emparer du pouvoir en Tunisie, en Égypte, en Libye et en Syrie. Après avoir durant un an donné le change aux foules, les Frères sont soudain refoulés dans chaque État. Certains d'entre eux tentent alors le tout pour le tout et proclament le califat en Syrie et en Irak.

En une semaine tous les dirigeants occidentaux, les uns après les autres, ont renoncé à l'objectif qu'ils poursuivent collectivement depuis bientôt 5 ans : renverser la République arabe syrienne et son président démocratiquement élu, Bachar el-Assad.

Force est de constater que si tout change depuis la signature de l'accord 5+1 avec l'Iran, ce n'est pas simplement à cause de la volonté du Guide de la Révolution ni du président Poutine, mais aussi parce qu'elles sont coordonnées avec celle de la Maison-Blanche.

Au cours du premier semestre 2012, les États-Unis et la Russie avaient constaté l'ineptie du projet de prise de pouvoir par les Frères musulmans- le «Printemps arabe»- et imaginé un nouveau partage du «Proche-Orient élargi» qu'ils avaient commencé à concrétiser avec la conférence de Genève. Mais le président Obama s'était avéré incapable d'honorer sa parole. Une semaine plus tard, François Hollande appelait les «Amis de la Syrie» à relancer la guerre, puis Kofi Annan démissionnait avec éclat de ses fonctions de médiateur, tandis que la France, le Qatar, la Jordanie et Israël lançaient l'opération «Volcan de Damas» et assassinaient les chefs du Conseil national syrien de sécurité.

Très vite, il apparaissait que la secrétaire d'État Hillary Clinton, le directeur de la CIA David Petraeus et le nouveau directeur des Affaires politiques de l'ONU Jeffrey Feltman tiraient les ficelles depuis le début. Il fallut attendre la fin de la campagne électorale états-unienne et la réélection de Barack Obama pour qu'il parvienne à arrêter- au sens policier du terme- le général Petraeus et à renvoyer Hillary Clinton. Feltman, quant à lui restait dans l'ombre et poursuivait le sabotage de la politique de la Maison-Blanche en assurant aux uns et aux autres, via ses subalternes Lakhdar Brahimi et Staffan de Mistura, que la République serait vaincue et qu'elle serait contrainte tôt ou tard à une reddition totale et inconditionnelle.

La politique d'Obama (apaisement avec la Russie et pivot des troupes US vers l'Extrême-Orient) fut brutalement réduite à néant par la réussite de la «révolution colorée» en Ukraine, en novembre 2013. Cette opération, qui achevait le processus de destruction de l'Ukraine et d'isolation de la Russie débuté dès la dislocation de l'URSS, avait été déclenchée à l'insu de la Maison-Blanche. Les États-Unis préparent leurs opérations secrètes des années à l'avance et les déclenchent lorsqu'ils en ressentent l'opportunité politique. Cette fois quelqu'un en a donné l'ordre sans en référer au Conseil de sécurité nationale US. Le résultat fut une crise sans précédent, l'indépendance de la Crimée qui refusait le coup d'État, son rattachement à la Fédération de Russie, la révolte du Donbass et de Lougansk, les sanctions occidentales contre Moscou et les sanctions en retour de la Russie contre les Occidentaux. Bref, l'interruption de toutes les relations Ouest-Est.

Étrangement, le président Obama semblait se laisser imposer par ses «Faucons» une politique qu'il n'avait pas choisie. Cependant, il poursuivait en secret les négociations qu'il avait débuté avec l'Iran, au début de son second mandat. Les choses traînant en longueur, il fallut attendre juillet 2015 pour parvenir à un accord.

Depuis cette date, nous assistons à un dégel entre Washington et Moscou, à une solution de la crise ukrainienne- les accords de Minsk II trouvent un début d'application tandis que la Russie a signé, le 26 septembre, un accord de fourniture de gaz à l'Ukraine-, et à un retournement politique au Proche-Orient. Nous nous retrouvons, de facto, dans la position où nous étions le 30 juin 2012, lors du Communiqué de Genève.

Sauf que durant ces trois années, la Syrie a été largement détruite et a perdu plus de 200 000 âmes, les Frères musulmans ont proclamé le califat pour lequel ils mènent le jihad depuis 1928 et leur ambition menace désormais toute la région.

Quoi qu'il en soit, la Résistance du Peuple syrien et de ses alliés- notamment le Hezbollah- et la détermination de l'Iran et de la Russie ont donné au président Obama le temps de devenir maître chez lui. L'ancien bras droit de David Petraeus, le général John Allen, qui avait réussi à échapper à la purge de novembre 2012, vient d'être renvoyé. Il commandait la Coalition «anti»-Daesh. Et les documents de travail de Jeffrey Feltman circulent parmi les membres du Conseil de sécurité.

Des hommes courageux et sages ont évité que ce conflit artificiel, le «Printemps arabe», ne dégénère en Troisième Guerre mondiale.

Unissons-nous contre le projet d'Al-Qaïda et de Daesh

Le conflit qui endeuille la Syrie n'est pas une guerre civile opposant des communautés entre elles, mais une guerre entre deux projets de société.

D'un côté, une Syrie moderne et laïque, c'est-à-dire respectueuse de la diversité ethnique, religieuse, et politique, de l'autre l'idéologie des Frères musulmans qui visent depuis leur création, en 1928, à rétablir le califat ottoman par le jihad.

Les Frères musulmans assurent vouloir défendre et propager l'islam. Mais leur lecture du Coran exclut toute expérience spirituelle d'Allah et le réduit à un simple manuel juridique. Ils prêchent une religion sans Dieu.

À partir de 1954, bien que les Frères musulmans aient assassiné deux Premiers ministres égyptiens, la CIA décida de les utiliser aussi bien pour déstabiliser l'Union soviétique que pour combattre les mouvements nationalistes arabes. Ainsi, la Syrie dut-elle affronter un cycle meurtrier d'attentats (1978-82), jusqu'à la défaite de la branche militaire de l'organisation, à Hama.

En 1979, les Occidentaux décidèrent d'utiliser des Frères musulmans, avec l'aide de l'Arabie saoudite et sous le commandement d'Oussama Ben Laden, pour lutter contre le gouvernement communiste afghan. Durant la Guerre froide et au-delà, les hommes de Ben Laden furent utilisés comme para-militaires en ex-Yougoslavie (Bosnie-Herzégovine et Serbie), puis dans le Caucase russe (Tchétchénie). En 2005, le Qatar prit la succession des Saoudiens. Avec ce nouveau parrainage, les Frères parvinrent à convaincre certains d'entre nous qu'ils avaient changé et qu'ils étaient désormais capables d'exercer le pouvoir. David Petraeus, contre l'avis de la Maison-Blanche, soutint le « Printemps arabe ». D'abord séduits, des Tunisiens, des Égyptiens, des Libyens et des Syriens se révoltèrent bientôt contre les Frères.

En 2012, la Maison-Blanche, excédée, exigea l'abdication de l'émir de Qatar et se débarrassa de David Petraeus. Les Frères se placèrent alors sous la protection de Recep Tayyip Erdoğan.

Un pas supplémentaire a été franchi avec la décision de Daesh de proclamer un califat, malgré l'opposition d'Al-Qaïda pour qui le temps n'est pas encore venu. Petit à petit, la multitude des groupuscules fanatiques inspirés par les Frères, en Afrique et en Asie, se rallie au sabre maculé de sang du «calife». Le terrorisme évolue. Après les assassinats politiques, après les opérations paramilitaires, les Frères procèdent à un nettoyage idéologique sur une vaste échelle, épurant la communauté sunnite et massacrant toutes les autres, pour ne régner en définitive que sur un vaste cimetière. Ils ne cachent pas leur ambition de renverser un à un tous les régimes arabes et de nous attaquer chez nous.

Nous devons dresser un bilan de l'action de la Confrérie et revoir notre à priori fondé sur les mensonges de cette malheureuse alliance.

Face au déferlement ininterrompu de jihadistes venus du monde entier, y compris de chez nous, les Syriens ont choisi de sauver leur Peuple avant de défendre leur terre. Actuellement, 12 millions d'entre eux ont été contraints de fuir les combats. 4 millions se sont réfugiés dans les pays voisins, tandis que 8 millions ont pu se protéger en rejoignant les territoires administrés par la République. Sur les 19 millions restant en Syrie, près de 500 000 se trouvent sous l'emprise des jihadistes, répartis sur un territoire immense.

Depuis l'«Émirat islamique de Baba Amr» (2012), dans toutes les zones occupées, y compris celles qui le sont par l'«Armée syrienne libre» que nous qualifions d'«opposition légitime», les écoles ont été fermées sinon brûlées, l'alcool est interdit, les femmes ne peuvent sortir de chez elles sans être voilées et accompagnées par un homme de leur famille, la polygamie est légalisée. Partout, y compris chez nos alliés que nous qualifions de «démocratiques», le droit de vote est abrogé, notre patrimoine commun a été détruit, les homosexuels sont défenestrés et l'esclavage est rétabli. Les jihadistes emportent comme butin les femmes qui leur plaisent et les abusent. Les enfants sont enrôlés de force comme soldats, kamikazes ou bourreaux.

La Syrie est une République, c'est-à-dire que son gouvernement sert l'intérêt général sous le contrôle du suffrage universel. Le fait que son peuple ait participé massivement aux élections et que celles-ci aient été validées par les diplomates présents à Damas suffit à le prouver, même si nous nous y sommes opposés et si nous étions absents. Depuis la signature du Communiqué de Genève (2012), le gouvernement syrien applique scrupuleusement ses recommandations et le pays se dirige chaque jour un peu plus vers la Démocratie.

Cependant, nous restons aveuglés par la propagande de guerre de nos alliés, comme celle de l'«OSDH», une officine londonienne des Frères musulmans, ou du «Conseil national», une assemblée non-élue, dominée par les Frères. Ainsi, nous continuons à les accuser d'être une dictature, d'utiliser des armes chimiques ou d'avoir tué sous la torture 11 000 de leurs concitoyens. Pourtant, nous n'en sommes plus si sûrs : après la signature de l'accord 5+1 avec l'Iran, la Coalition a aidé les Syriens à défendre Hassaké.

Notre hargne à leur égard provient d'un malentendu. Nous avons été persuadés qu'ils voulaient la mort du peuple israélien. Ce n'est pas le cas. C'est un peuple pacifique. Ils réclament uniquement, conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, la restitution de leur plateau du Golan illégalement occupé. Le président Bill Clinton organisa des négociations en ce sens, qui échouèrent du seul fait de la partie israélienne, ainsi qu'il l'a attesté dans ses mémoires. Ils attendent de les reprendre et de les conclure.

En soutenant les Frères musulmans, nous avons ouvert les portes de l'enfer. Aidons les Syriens et les Irakiens à les refermer. Joignons-nous à l'appel du président Poutine. Ensemble, vainquons la barbarie, sauvons la civilisation et rétablissons la paix.

Thierry Meyssan
Source : voltairnet.

MEDICA

Les médicaments anti diabète produits à Tizi-Ouzou exportés à partir de 2016

LE PRÉSIDENT directeur général des laboratoires danois Novo Nordisk, Lars Rebien Sorens a annoncé que les médicaments anti diabète produits par l'unité de Tizi-Ouzou dans le cadre du partenariat entre l'Algérie et le Danemark seront exportés à partir de 2016.

Lors de l'audience que le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf lui a accordée, Lars a souligné l'importance qu'accordent les laboratoires Novo Nordisk à la coopération avec le groupe Saidal afin de couvrir les besoins du marché national en insuline et de s'élargir à l'exportation dans l'avenir, annonçant le lancement de l'exportation des médicaments produits dans l'usine de Tizi-Ouzou à partir de 2016.

A cette occasion il a annoncé la poursuite de la consolidation du partenariat avec le ministère à travers l'élargissement des activités préventives pour aider les malades au dépistage précoce du diabète, garantir le traitement et éviter les complications du diabète (maladies cardio-vasculaires et pied diabétique notamment).

De son coté le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière a annoncé la signature prochaine d'un mémorandum d'entente sur l'élargissement de l'investissement des laboratoires danois en Algérie.

S'agissant du partenariat avec le ministère de la Santé, il convient de citer le projet d'une clinique mobile qui a sillonné depuis son lancement en 2010 plusieurs wilayas du pays.

Le deuxième projet consiste en le suivi électronique des dossiers des diabétiques. Le projet a touché 23 établissements sanitaires dans 20 wilayas du pays ainsi que l'élargissement du partenariat à la prévention et la prise en charge des maladies non transmissibles, dont l'hémophilie et l'accompagnement des programmes nationaux de santé.

ABDELMALEK BOUDIAF, MINISTRE DE LA SANTÉ

Accorder un intérêt particulier au programme de santé scolaire

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf a déclaré, qu'il faut accorder un intérêt particulier au programme de santé scolaire.



Dans les recommandations ayant ponctué les travaux de la rencontre régionale d'évaluation du secteur de la santé, le ministre insiste sur les visites périodiques aux établissements scolaires par des unités de dépistage et de suivi (UDS) appuyées par des équipes médicales des établissements publics de santé de proximité.

Il a mis également l'accent sur la vaccination de tous les élèves à cent pour cent, la prise en charge précoce des maladies diagnostiquées et la mise en place d'un réseau de consultations et de suivi des élèves malades en leur effectuant des tests au niveau des établissements de santé.

Pour ce qui est des équipements médicaux, Abdelmalek Boudiaf a insisté sur leur bonne utilisation et leur maintenance en permanence, l'introduction d'un clause au cahier de charges concernant le service après vente (SAV) pour une durée de dix ans et l'augmentation de la durée de garantie à 36 mois, ainsi que sur le règlement de la situation administrative des ingénieurs et techniciens de maintenance et la création de postes budgétaires nécessaires. Le ministre a donné plusieurs instructions portant notamment sur l'application de la réglementation en matière de permanence dans les établissements hospitaliers publics et privés, les pharmacies, l'élargissement de l'opération de jumelage à d'autres spécialités, le développement de la mesure d'hospitalisation journalière, le renforcement de l'inspection et du contrôle des établissements publics et privées, la lutte contre les maladies transmissibles et le règlement des dettes.

Abdelmalek Boudiaf a pris connaissance, lors de cette rencontre, du bilan des activités du secteur de la santé dans neuf wilayas du Sud-ouest et des Hauts plateaux du pays, exprimant sa satisfaction quant aux actions entreprises dans certaines wilayas en matière d'organisation et de couverture sanitaire.

Cette rencontre de deux jours a été une occasion pour le secteur privé de faire le bilan de ses activités en matière de prise en charge des malades dans les wilayas de Béchar, Saida et Djelfa et pour un professionnel privé de proposer l'élargissement du jumelage à ce secteur.

En réponse, le ministre a affirmé que le secteur privé est au cœur du système sanitaire et est considéré comme un élément complémentaire au secteur public, soulignant qu'il doit mettre les moyens dont il dispose au service du citoyen.

Plus de 181 000 élèves bénéficient d'une couverture de la santé scolaire à Ouargla

PLUS DE 181.000 ÉLÈVES des différents cycles scolaires bénéficient, cette année, d'une couverture en matière de santé scolaire, dans la wilaya d'Ouargla, a-t-on appris mercredi des responsables locaux du secteur.

Les prestations de santé sont dispensées au niveau des 23 unités de dépistage et de suivi (UDS) réparties à travers l'ensemble de la wilaya, couvrant ainsi 95% des établissements scolaires tout en assurant une consultation périodique aux élèves et l'orientation de cas malades vers les établissements hospitaliers, selon le chef de service des affaires sociales et de la santé scolaire au niveau de la direction de l'Education, Ali Termoune.

Ces consultations périodiques obligatoires sont assurées par un staff médical composé de 116 personnes, dont 26 médecins 22 chirurgiens-dentistes et 29 psychologues, en sus de 39 paramédicaux.

Le nombre croissant d'élèves chaque année nécessite l'augmentation des UDS, ainsi que l'amélioration de leur encadrement et équipement afin d'assurer une couverture adéquate à travers toutes les régions de la wilaya, a-t-on précisé.

Quatre nouvelles UDS devront entrer en service dans les prochains à Touggourt (2) Sidi-Khouiled (1) et Ouargla (1), ce qui va permettre d'améliorer la prise n charge sani-

La reproduction humaine menacée par des produits chimiques toxiques

La forte augmentation de l'exposition aux produits chimiques toxiques ces quarante dernières années menace la santé et la reproduction humaine, a averti jeudi la principale organisation internationale de professionnels de la santé reproductive dans un appel solennel réclamant davantage de protection.

«Nous sommes en train de noyer le monde dans des produits évalués et non sûrs, et nous en payons le prix fort en termes de santé reproductive» a déclaré Gian Carlo Di Renzo, l'auteur principal de l'appel lancé par la Fédération internationale de gynécologues-obstétriciens (Figo), une organisée basée à Londres et qui regroupe des gynécologues-obstétriciens de 125 pays.

L'appel, publié dans la revue International Journal of Gynecology and Obstetrics, met en cause des produits chimiques comme les pesticides, les polluants de l'air, les plastiques, les solvants, dans des pathologies comme les fausses couches et pertes fœtales, les troubles de la croissance fœtale, le faible poids à la naissance, les malformations congénitales, les atteintes des fonctions cognitives ou du neuro-développement, les cancers de l'appareil reproducteur, la baisse de la qualité du sperme et l'hyperactivité chez l'enfant.

Les auteurs de l'appel mentionnent notamment les perturbateurs endocriniens, soulignant que l'un des effets de l'exposition à ces substances est «de dérégler les hormones chargées de régler les fonctions reproductives et de développement».

Les perturbateurs endocriniens sont présents dans de nombreux produits comme des emballages, des pesticides, des cosmétiques, des revêtements chimiques et des produits d'entretien.

«L'exposition à des produits chimiques toxiques est permanente pendant la grossesse et l'allaitement et menace la reproduction de l'espèce humaine» indique la fédération dans son appel qui plaide pour «des politiques de protection des patients et des populations».

«L'accumulation de preuves des impacts sur la santé des produits chimiques toxiques, y compris d'effets transgénérationnels, amène aujourd'hui Figo à adresser une série de recommandations aux professionnels de santé pour réduire l'impact des produits chimiques toxiques sur la santé des patients et des populations» souligne de son côté le professeur Sir Sabaratnam Arulkumaran, le président de Figo et ancien président de la British Medical Association.

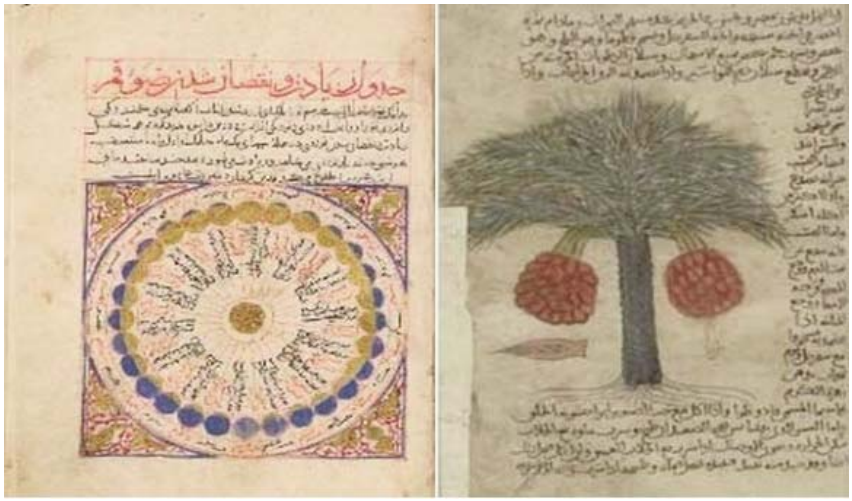
Selon Figo, les pays en développement devraient enregistrer la plus forte croissance de production de produits chimiques dans les cinq prochaines années et les populations les plus pauvres devraient être les premières impactées.

L'appel de Figo a été rédigé par des professionnels et des sociétés savantes, dont la Société américaine de médecine reproductive, le Collège royal britannique des gynécologues-obstétriciens, la Société des gynécologues-obstétriciens du Canada.

CONSTANTINE CAPITALE DE LA CULTURE ARABE 2015

Manuscrits des Pays-Bas en exposition

Une exposition d'anciens manuscrits arabes, conservés depuis de longues années aux Pays-Bas, sera organisée début du mois de novembre prochain dans la ville des Ponts dans le cadre de Constantine capitale de la culture arabe 2015.



En marge de l'inauguration par le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi, ce dimanche, d'une exposition sur le design dans le monde arabe, Mme Willemijn van Haaften, l'ambassadrice des Pays-Bas en Algérie, a précisé que cette exposition vise à « conforter les liens anciens, qui remontent à plus de 400 ans, entre les Pays-Bas et le monde arabe et musulman ». Mme l'ambassadrice a estimé que la culture arabe a toujours eu, de par sa richesse, un impact important dans son pays situé au Nord-est de l'Europe, affirmant que « dans le cours de l'Histoire, mon pays et le monde arabe n'ont jamais été séparés ni se sont trouvés très loin l'un de l'autre ». Prévue au palais du Bey de Constantine, cette exposition comporte des manuscrits liés à différents disciplines de la connaissance et des arts: culture, religion, sciences..., elle constitue une contribution des Pays-Bas à la manifestation internationale qui se déroule dans la ville des Ponts depuis avril dernier. La chef de la mission diplomatique néerlandaise à Alger considère que cette manifestation est une « occasion exceptionnelle » pour mettre en valeur les échanges féconds qui ont toujours marqué les relations entre son pays et l'Algérie, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Dans ce contexte, elle a rappelé que les Néerlandais sont déjà venus en Algérie il y a quatre siècles, citant l'exemple de Mourad Raïs, né à Haarlem aux Pays-Bas, de son vrai nom Jan Janszoon, converti à l'islam vers 1618. Au sujet des partenariats culturels entre les deux Etats, Mme van Haaften a annoncé, pour le printemps 2016, un spectacle de jazz, une fusion entre artistes néerlandais et algériens, non sans rappelant dans ce contexte les deux grands concerts animés par des musiciens de son pays au Festival culturel européen à Oran et Tlemcen et la participation d'un orchestre néerlandais au dernier Festival international de musique symphonique à Alger.

R. C.

CÉLÉBRATION DES 300 ANS DE DAR ABDELLATIF

L'AGENCE ALGÉRIENNE pour le rayonnement culturel s'apprête à célébrer les 300 ans de Dar Abdellatif (son siège à Alger et résidence de création), mais aussi ses dix ans d'existence et d'activités. Classé patrimoine national, la villa Abdellatif (nom de son dernier propriétaire) est un héritage de l'architecture ottomane. Après sa restauration entre 2006 et 2008, ce monument sera converti en espace culturel. Dans ce sens, un programme d'activités culturelles sera proposé au large public du jeudi 08 au jeudi 15 octobre : projections de films, concerts de musique, conférences sur le patrimoine et l'architecture… Le spectacle d'ouverture sera animé par la troupe Destar et les Dervishes tourneurs de Konya, dès 19h au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachtarzi à Alger. Le même spectacle sera à l'affiche le lendemain dans la même salle.
Au sujet de la commémoration de ce double anniversaire, le Secrétaire General de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel, M. Nazih Berramdane, animera une conférence de presse, le mercredi 7 octobre, à partir de 10h30 à Dar Abdellatif.

2e SALON NATIONAL DU LIVRE À CONSTANTINE

De la régulation du marché

LE MINISTRE de la Culture, Azzedine Mihoubi, a souligné, dans la soirée de ce vendredi 2 octobre, à Constantine « l'importance de l'organisation du marché du livre » dans l'objectif de réguler ce champ professionnel. Intervenant au cours d'un point de presse, en marge d'une visite de travail de deux jours à Constantine, le ministre de la Culture a ajouté que l'approbation du texte portant organisation du marché de l'édition servira autant les éditeurs que les auteurs et les distributeurs.
« Parler du livre, c'est parler de l'édition », a souligné M. Mihoubi, évoquant le « chaos » qui a caractérisé ce marché, l'édition, selon lui, n'obéissant plus, ces dernières années, aux normes qui déterminent les prérogatives de chaque partie. Le ministre venait d'inaugurer, sur l'esplanade de Ahmed-Bey dans le centre ville de Constantine, la seconde édition d'un Salon national du livre, il a précisé que ce texte permettra de faire un « tri » sur la scène culturelle, avant de rappeler que durant les quinze dernières années le nombre d'éditeurs, aujourd'hui au nombre de 857, a connu une « augmentation substantielle », sans compter les éditeurs « non-professionnels ». M. Mihoubi a particulièrement insisté sur le « professionnalisme » des éditeurs afin d'améliorer la qualité du livre en Algérie, il a sillonné les différents stands du salon qui voit la participation de plus de soixante maisons d'édition. S'enquérant des préoccupations des exposants, il a souhaité que Constantine, capitale de la culture arabe 2015 organise « une autre exposition de livres, encore plus importante, avant la fin de la manifestation culturelle ». M. Mihoubi a également indiqué que les livres retenus dans le cadre de l'événement-phare de la ville des Ponts seront « édités progressivement », surtout, a-t-il dit, que ces ouvrages, au nombre de 38, évoquent la richesse de Constantine et dépeignent avec art le précieux patrimoine de cette ville millénaire. Le ministre de la Culture s'est ensuite rendu à la grande salle de spectacles Ahmed-Bey où il assisté, aux côté des autorités de la wilaya de Constantine, à la soirée de clôture des semaines culturelles des wilayas de Mascara et de Biskra, organisées dans le cadre de la manifestation Constantine, capitale de la culture arabe 2015.

APS

SORTIR

FILM

2 automnes 3 hivers de Sebastien Betbeder, (France, comédie, 93', 2013). Mercredi 7 octobre. 15h. Institut français d'Alger. Avec Vincent Macaigne, Maud Wyler, Bastien Bouillon. A 33 ans, Arman a décidé de changer de vie. Pour commencer il court. C'est un bon début. Amélie poursuit la sienne (de vie) et court, elle aussi. La première rencontre est un choc. La seconde enverra Arman à l'hôpital mais sera le début de leur aventure...

ATELIER

Atelier Onorientour à Alger. Mercredi 7 octobre de 18h à 20h. Institut français d'Alger. Rencontre avec trois rédacteurs du web-magazine Onorient pour une contribution à ce dernier (écriture et peinture). Pour être sélectionné: se présenter en quelques lignes en indiquant ses motivations dans un mail: tour@onorient.com
Consulter : www.tour.onorient.com

SPECTACLE

Spectacle poétique et visuel D'art de la compagnie Sous un autre angle. Jeudi 8 octobre. 19h30. Institut français d'Alger. Un vrai voyage en cinq tableaux à travers l'histoire de l'art…

FLAMENCO

Oleaje, spectacle de danse flamenca de la compagnie Amalgama Etcétera. Vendredi 9 octobre. 20h30. Centre culturel algérien à Paris. Avec la danseuse algérienne Samara et ses musiciens.

SAX

Quintet de saxophones du Conservatoire de Séville (Espagne) en concert. Le samedi 10 octobre. 19h. Centre culturel Aissa-Messaoudi de la Radio Algérienne, Alger. Invitations disponibles à l'Institut Cervantes d'Alger.

ARTS

Le sculpteur Moulay Taleb Abdellah et l'artiste peintre Nour Eddine Benazouz exposent leurs œuvres respectives jusqu'au samedi 10 octobre. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. AVANT-
PREMIERE
Avant-première mondiale du documentaire Algérie du possible de Viviane Candas. Le jeudi 15 octobre en la présence de la réalisatrice. 18h. Cinémathèque Algérienne, Alger. L'auteure interroge les compagnons de son père Yves Mathieu, avocat du FLN puis conseiller du premier gouvernement algérien, décédé en 1966 dans des circonstances troubles.

LIVRE

20e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA) à Alger. Palais des expositions aux Pins Maritimes. Du mercredi 28 octobre au samedi 7 novembre. Nouveautés: Prix du meilleur stand (1er, 2e, 3e) ; Prix Assia Djebar du roman.

NATURE

Exposition des fleuves, des climats et des hommes. Façades de l'Institut français d'Alger. Du jeudi 1er octobre au jeudi 31 mars. Les grands fleuves de la planète, par les ressources qu'ils apportent et les moyens de transport qu'ils représentent, sont essentiels au développement. Quel est l'impact exact du climat, en particulier du changement climatique, sur ces grands bassins fluviaux ? Cette exposition répondra à cette question en s'appuyant sur les résultats de programmes de recherche scientifique associés sur quatre grands fleuves : l'Amazone, le Niger, le Mékong et le Rhône. Exposition réalisée par l'Institut de Recherche pour le Développement.

LES MATCHS AMICAUX FACE À LA GUINÉE ET AU SÉNÉGAL SE JOUERONT À GUICHETS FERMÉS

LES DEUX prochains matchs amicaux de la sélection nationale de football contre la Guinée et le Sénégal respectivement les 9 et 13 octobre au stade du 5-juillet d'Alger se joueront «à guichets fermés», a indiqué le directeur général de l'Office du complexe olympique Mohamed-Boudiaf (OCO), Youcef Kara. «Nous avons prévu quatre points de vente de billets qui débutera 48h avant chaque match, au niveau de la piscine de Kouba, le club Tennis de Bachdjerah, la piscine de Kouba et la salle Harcha-Hacène en plus du stade du 5-juillet», a indiqué Kara dans une déclaration à l'APS. «Mais les jours des deux rencontres, il n'y aura pas de vente de billets au stade, en revanche les quatre autres points de vente resteront ouverts», a encore détaillé le DG de l'OCO. L'Algérie affrontera la Guinée et le Sénégal en amical dans le cadre de la préparation en vue du prochain match des éliminatoires de la Coupe du Monde 2018. La première rencontre amicale de l'Algérie contre le Syli national de Guinée aura lieu le 9 octobre à 18h00 au stade 5-juillet. Le second test pour les hommes de Christian Gourcuff face aux Lions du Sénégal est programmé à 20h30. «Les portes du stade du 5-juillet, qui renouera à cette occasion avec les sorties des Verts après plusieurs années d'absence, seront ouvertes au public à 14h00 pour le match de la Guinée et à partir de 16h00 le jour du match face au Sénégal», a ajouté Kara.

RANIERI FAIT LES ÉLOGES DE MAHREZ

L'ENTRAÎNEUR ITALIEN de Leicester City, Claudio Ranieri, n'a pas tari d'éloges sur l'international algérien Riyad Mahrez le qualifiant de joueur « incroyable ». « Je l'ai regardé lors d'un match, je l'ai vu à la télévision avant mon arrivée au club, il était bon », a déclaré Ranieri au site officiel du club de Premier League. « Bien sûr, quand tu le regardes lors des séances d'entraînement ainsi que lors des rencontres, c'est un joueur incroyable. Tout ce qu'il fait est d'une intensité élevée. Ce n'est pas facile, il est incroyable », a ajouté Claudio Ranieri à la veille du match contre Norwich City. Mahrez est incontestablement l'une des révélations du championnat d'Angleterre en ce début de saison.

JS SAOURA : BERNARD SIMONDI LIMOGÉ

BERNARD SIMONDI n'a pas survécu à la défaite de la JS Saoura, ce vendredi face à la JSK (2-1) pour le compte de la 7e journée du championnat de la Ligue 1-Mobilis. L'entraîneur français a été démis de ses fonctions, à l'issue de la rencontre, payant ainsi cash le départ mitigé de son équipe. Avec une défaite et cinq matches nuls, pour une seule victoire, l'ancien coach du CSC et de l'ESS aurait pu prétendre continuer l'aventure vu que son bilan n'est pas aussi catastrophique que cela, mais la direction du club en a décidé autrement. Mais il faut dire que la stabilité de la barre technique n'est pas le fort de la JS Saoura qui a consommé quatre entraîneurs la saison dernière.

7e JOURNÉE DU CHAMPIONNAT DE LIGUE 2 MOBILIS

Le CABBA freine l'USMBA, la JSMS surprend, le PAC gagne enfin...

Cette septième journée qui a vu le leader, l'USMB Abbés essuyer sa première défaite de la saison, s'est caractérisée par deux autres faits marquants, à savoir l'exploit de la JSM Skikda à Boussaâda et le sursaut d'orgueil du Paradou AC.



El Kheddra a chuté lourdement ce samedi à Bordj Bou Arréridj devant une équipe du CABBA toutes griffes dehors et qui se fait de plus en plus menaçante pour prendre le pouvoir. Les Criquets version El Hadi Khezzar ont corrigé l'adversaire du jour pour s'emparer de la seconde place du Championnat de Ligue 2 Mobilis .Troisième succès d'affilée pour les Bordjis et un galon de plus qui les propulse à la seconde place juste derrière la victime du jour avec une seule unité de retard et beaucoup d'ambitions pour rester sur le même tempo. L'USMBA qui a concédé, pour sa part, sa première défaite de la saison mais garde tout de même son fauteuil avec l'obligation de se remettre en question et revoir sa copie. A mettre en exergue pour cette septième journée la superbe et surprenante victoire des " V noirs ''de la JSM Skikda et leur bon saut en avant parés de deux succès consécutifs. Les poulains de Mechiche qui ont retrouvé des couleurs lors du dernier round en prenant le meilleur sur le PAC ont déjoué tous les pronostics ce samedi en allant damer le pion aux Boussaadis chez eux. Une victoire qui Propulse la JSMS à la troisième place en compagnie d'une meute de poursuivants composée de l'ASO Chlef du CA Batna et de l'O Médéa. Ce dernier aura été l'un des grands bénéficiaires de cette journée après son éclatante victoire sur le CA Batna en perte de vitesse. ça grince du côté des Aurès où Bouarrata ne sait plus à quel saint se vouer pour relancer sa machine. Mauvaise opération pour les Lions de l'ASO Chlef qui sont revenus bredouilles de leur déplacement à Hadjout où l'USMM Hadjout ne leur a pas fait de cadeaux pour se refaire une petite santé et rassurer quelque peu les siens. Dans le bas du classement, c'est le Paradou AC qui a créé l'événement en signant enfin sa première victoire face au CRBA Fekroun de mal en pis. Le MC Saïda enfin renoue avec la victoire petitement face à l'AS Khroub freiné dans sa marche en avant. L'OM Arzew s'est contenté lui aussi d'un seul petit but pour compliquer davantage la situation de la JSM Béjaïa. Enfin rien ne va plus dans la maison de Babya qui a été encore une fois tenu en échec sur son terrain par l'US Chaouia qui aurait pu prétendre à mieux.

Sam S.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT :

CABB Arreridj - USM Bel Abbès	3/1
MC El Eulma - US Chaouia	1/1
A Bou Saâda - JSM Skikda	1/2
Paradou AC - CRB Aïn Fekroun	1/0
MC Saïda - AS Khroub	1/0
USMM Hadjout - ASO Chlef	2/0
OM Arzew - JSM Béjaïa	1/0
O Médea - CA Batna	2/1

1 USM Bel Abbès	7	14
2 CA Bordj Bou Arreridj	7	13
3 JSM Skikda	7	11
4 O Médéa	7	11
5 CA Batna	7	11
6 ASO Chlef	7	11
7 US Chaouia	7	10
8 A Bou Saâda	7	9
9 OM Arzew	7	9
10 AS Khroub	7	9
11 MC Saïda	7	9
12 USMM Hadjout	7	8
13 JSM Béjaïa	7	7
14 Paradou AC	7	6
15 MC El Eulma	7	6
16 CRB Aïn El Fakroun	7	4

EN PRÉVISION DES DEUX MATCHS AMICAUX CONTRE LA GUINÉE ET LE SÉNÉGAL

Les premiers sélectionnés sont arrivés à Sidi Moussa

UN PREMIER groupe des joueurs convoqués pour le stage de l'Equipe nationale en prévision des deux prochains matchs amicaux prévus aux dates FIFA contre la Guinée respectivement les 09 et 13 octobre à 18 h et 20h30 au stade du 05-Juillet est arrivé au complexe sportif technique de Sidi Moussa où le coach national Christian Gourcuff était à leur accueil. Ce n'est en fait qu'aujourd'hui que débutera le stage par une prise de contact. Le sélectionneur national devrait se réunir ce matin avec les membres de son staff technique pour définir les tâches de chacun et sceller le programme de travail concocté » par le coach en chef afin de répartir les tâches et d'arrêter le programme pour ce long stage et ces deux confrontations face à la Guinée et le Sénégal que le sélectionneur nationale avait qualifié lors de sa conférence de presse de se mercredi de sérieux sparring-partners pour ne pas dire deux des meilleurs sélections nationales africaines en l'état actuel des choses.. Selon les informations recueillies au niveau du staff technique, certains joueurs locaux, hormis ceux de l'USM Alger et d'autres venus de France ont été les premiers à rejoindre le stage de Sidi Moussa, hier. Le coach national devrait récupérer normalement la totalité de l'effectif retenu sous sa houlette aujourd'hui avec les 26 joueurs convoqués. Pour rappel, Ziti est le dernier rappelé après la confirmation de l'indisponibilité de Nabil Bentaleb. Pour la première journée de ce stage lundi, Gourcuff a programmé deux séances d'entraînement, la première dans la matinée et la deuxième dans l'après-midi. Durant les autres jours du stage, les joueurs seront soumis à une seule séance d'entraînement dans l'après-midi. Les matinées seront donc consacrées à des séances spécifiques, en fonction de la forme de chaque joueur. Gourcuff a décidé de consacrer les matinées au visionnage vidéo et à des causeries avec les joueurs, notamment les nouveaux qui doivent s'intégrer et s'adapter avec le groupe. Il s'agit notamment du gardien de but Mehdi Jeannin (Clermont Foot, France), Mehdi Tahrat (FC Paris, France), de Saïd Benrahma (Nice, France) et de Brahim Boudebouda (USM Alger). Ce stage a vu aussi la sélection de plusieurs joueurs issus du Championnat d'Algérie, en plus de nouveaux capés dans l'objectif de renouveler l'effectif de l'Equipe nationale. Le sélectionneur national mettra à profit cette aubaine pour superviser l'ensemble des joueurs convoqués avant l'échéance de novembre. Deux rendez-vous amicaux qui suçotent une grande importance pour le sélectionneur national Gourcuff , et par la même serviront de tremplin pour préparer comme il se doit cette double confrontation contre le Malawi ou la Tanzanie rentrant dans le cadre des éliminatoires pour le Mondial 2018 en Russie. **Sam S.**

DEMI-FINALE DE LA LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (RETOUR)
USM ALGER 0 – EL-HILLAL DU SOUDAN 0 (2-1)

Le toit de l'Afrique désormais en point de mire pour Soustara

Les Rouge et Noir de Soustara tiennent enfin leur finale de la plus prestigieuse des compétitions continentales, qui leur a tourné le dos deux fois. D'abord en 1997 devant le Raja de Casablanca et ensuite contre la formation d'Eniemby du Nigeria en 2003.



Le rêve est désormais permis pour les Usmistes, bien lancés pour succéder dignement au tenant du titre de l'Entente de Sétif, et c'est tout à leur honneur . Un véritable exploit qui a commencé à prendre forme après cette éclatante victoire acquise en terre soudanaises et sur cette mythique pelouse du stade légendaire d'Oum Dorman, au match aller, remportant ainsi cette première manche (1 à 2). C'est donc dans une ambiance de folie teintée de rouge et noir et sous une tension extrême que la formation usmiste, pourtant privée des services de son maître à jouer Beldjillali pour cause de blessure, a réussi le pari fou d'aller chercher cette place au soleil synonyme d'une finale de rêve que le club attend depuis sa création en 1937. Un match nul vierge a donc suffi au bonheur des Usmistes et leur a procurer une joie indescriptible dans les rangs de toute la famille usmiste. Les camarades du gardien de but Zemmamouche ont peiné pour composter leur billet en finale devant une équipe d'El-Hillal, différente de celle du match aller. Soustara devra encore une fois une fière chandelle à son dernier rempart, le héros du match d'Oum Dorman, Zemammouche en l'occurrence. Ce dernier a été tout simplement époustouflant, évitant le pire à son équipe à la 85e minute. Le revenant dans les rangs des Verts a dû faire preuve de toute sa classe pour détourner un boulet de canon de Speed. Pendant toute la seconde mi-temps, les Algérois ont dû se serrer les coudes et puiser au fond de leurs ressources pour éviter un scénario catastrophe. Soustara est en finale, et c'est amplement mérité tant cette qualification a été acquise à l'extérieur et dans la douleur. Les Rouge et Noir, sereins et méfiants, ont raté l'occasion de se mettre à l'abri et de rassurer tout leur monde par deux fois en première mi-temps, si ce n'était le brio du gardien soudanais-Maxime Luiz. Le dernier rempart d'El-Hillal a dû sortir lui aussi le grand jeu à la 16e minute pour repousser par deux fois les essais successifs de Meftah et Aoudia et gagner un autre duel avec le dernier cité, à la 26e minute. Les Usmistes, sans faire de match parfait, ont réalisé l'essentiel en prenant rendez-vous avec l'histoire pour disputer leur première finale continentale.

Ils ont le droit de rêver avec un effectif pareil même si le coach Hamdi devra se passer de deux éléments clés pour cumul de cartons, à savoir Meftah et Andréa. Pour peu que le stratège Beldjillali soit d'ici-là rétabli de sa blessure et puisse tenir son rôle au grand bonheur de tous les Usmistes. A Bab El-Oued, Soustara , Bab Ejdid, Z'ghara, St Eugène et un peu partout à Alger, la nuit a été festive et cette joie indescriptible n'est pas près de s'arrêter.

Sam S.

Déclarations:

MILOUD HAMDI (ENTRAÎNEUR USM ALGER) :

''Je suis très fier de cette qualification historique. Dieu merci nous n'avons pas déçu le nombreux public venu nous soutenir pour l'occasion. Certes, nous avons réalisé une très bonne affaire en remportant le match aller, mais je savais que les dès n'étaient pas encore jetées. Les débats lors de cette deuxième manche m'ont donné raison, car l'adversaire a été très coriace et tenait tant à gagner. C'est vous dire que la qualification s'est jouée sur les deux matchs. C'est un moment historique que nous devons savourer avec toute la famille usmiste, puis reprendre vite le travail car une important finale nous attend et que nous devons gagner. A ce propos justement, je n'ai pas de préférence quant à l'adversaire que je souhaiterais affronter entre TP Mazembe (RD Congo) et les Soudanais d'El-Merreikh (le match retour se joue dimanche au Congo. El-Merreikh l'avait remporté à lÆaller 2-1, ndlr). Si nous tenons à gagner ce trophée pour la première fois de l'histoire du club, nous sommes censés ne craindre aucune équipe. Concernant le lieu de domiciliation du match aller de la finale, franchement je ne sais pas encore s'il aura lieu au stade Omar-Hamadi ou celui du 5-juillet. Cela dit, je profite de l'occasion pour dédier cette victoire à tous les Usmistes, à ma famille et mes amis à Saint Etienne et surtout à mon président qui m'a fait confiance en me confiant cette ô combien lourde responsabilité de diriger une équipe comme l'USMA, moi qui suis venu ici en inconnu».

NABIL EL KOUKI (ENTRAÎNEUR D'AL-HILAL) :"

Je pense que la carte de la qualification en finale s'était joué en match aller. Notre défaite ce jour là sur notre terrain nous a porté un grand préjudice. Certes, nous avons gardé espoir de renverser la vapeur ici à Alger, mais c'était vraiment très difficile de le réaliser face à une équipe qui a défendu becs et ongles son acquis de la première manche. Nous avons beaucoup tenté mais en vain, car l'USMA a été très organisée derrière et nÆa laissé aucune brèche pour nos attaquants. Et puis, je dois dire que le fait de jouer sur un terrain relativement petit doté de surcroît d'une pelouse synthétique n'a guère arrangé nos affaires. La preuve, mes joueurs ont trouvé d'énormes difficultés pour développer leur jeu habituel, notamment en première mi-temps. A présent, nous n'avons à nous en prendre qu'à nous même pour avoir gaspillé nos chances de qualification chez nous. Je tiens enfin à souhaiter bonne chance pour l'USMA en finale''.

BRAHIM BOUDEBOUDA (DÉFENSEUR USM ALGER) :

''Nous sommes fiers nous les joueurs d'avoir réussi à entrer dans l'histoire de l'USMA après cette qualification historique en finale. Certes, nous n'avons pas montré un bon visage dans ce match retour, mais le plus important était de valider notre billet pour la dernière étape de l'épreuve. Et comme nous n'avions pas le droit à l'erreur devant notre public, surtout après notre très précieux succès à l'aller, nous étions soumis à une grosse pression que nous devions bien gérer. Dieux merci, tout s'est passé comme prévu, même si la manière n'y était pas. A présent, nous croyons de plus en plus en nos chances de remporter le trophée''.

KARIM BAITECHE (MILIEU USM ALGER) :

''Une grosse pression pesait sur nos épaules avant ce match, surtout que tout le monde dans le club misait sur nous pour confirmer le résultat de la première manche au Soudan, et c'est ce qui explique du reste le visage quelque peu terne que nous avons montré aujourd'hui. Mais le plus important était de se qualifier, chose faite en attendant de relever le grand défi en finale». ''

L'ALGÉRIEN FEGHOULI (FC VALENCE) CONFIRME DES CONTACTS AVEC LE FC BARCELONE

L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN du FC Valence, Sofiane Feghouli a confirmé que son agent était en contact avec le FC Barcelone, qui aurait émis le vœu de s'attacher les services du joueur dont le contrat avec son club employeur expire très bientôt, rapporte jeudi le journal le Dauphiné Libéré.»Mon agent a des contacts avec le Barça, a expliqué le milieu offensif algérien. Moi, je ne me pose pas la question, je reste concentré sur mes prochains matchs. J'arrive en fin de contrat et j'ai exprimé le souhait de prolonger l'aventure avec Valence. On est en discussion.», a indiqué Feghouli à la même source.

L'international algérien s'était distingué, mardi en ligue des Champions d'Europe, en marquant l'unique but du match du FC Valence à Lyon (0-1).

OGC NICE

L'entraîneur Claude Puel encense Benrahma

L'ENTRAÎNEUR de l'OGC Nice, Claude Puel, s'est dit «très satisfait de la première convocation» de son milieu offensif Saïd Benrahma en sélection algérienne de football, en prévision des matchs amicaux contre la Guinée et le Sénégal les 9 et 13 octobre au stade du

5-Juillet. «Cela fait toujours plaisir de voir l'un de ses joueurs appelé en sélection, même si c'est avec les jeunes catégories. En tout cas, Benrahma a de la qualité et il mérite cette convocation», a déclaré vendredi le technicien niçois à ogcnice.com. Avec l'Ivoirien Jean-Michaël Seri, Benrahma est le deuxième joueur africain de l'OGC Nice à connaître cette saison sa première cape en sélection.

SÉLECTION NATIONALE:

Bentaleb dispensé, Ziti appelé à la rescousse (FAF)

LE MILIEU de terrain Nabil Bentaleb, blessé à une cheville, a été dispensé du stage de l'équipe nationale en vue des matchs amicaux contre la Guinée et le Sénégal, respectivement les 9 et 13 octobre à Alger. Pour le remplacer, le sélectionneur national Christian Gourcuff a jeté son dévolu sur le défenseur polyvalent de la JS Kabylie, Mohamed-Khoutir Ziti, qui effectue son retour chez les Verts après une période d'absence, selon la même source. Le joueur de Tottenham, déjà absent du match contre le Lesotho (3-1)à cause d'une blessure bénigne à un doigt, a contracté dans la foulée une blessure plus grave aux ligaments de la cheville, nécessitant 3 à 4 semaines de repos.

YAHOO MET EN EXERGUE LA MAGNIFIQUE ROULETTE À LA ZIDANE DE MALIK ASSELAH

MALIK ASSELAH, le gardien du CR Belouizdad, en Algérie, est un original quand il s'agit de dégager le ballon. Plus les années ne passent, et plus le jeu au pied des gardiens s'améliore. A l'image d'un Manuel Neuer, certains portiers font ainsi figure de premiers relanceurs et n'ont aucun mal à dégager le ballon proprement. De quoi voir poindre quelques excentricités. Malik Asselah, le gardien du CR Belouizdad en Algérie, s'est ainsi illustré. Ne souhaitant pas se contenter d'une simple passe ou d'une longue relance assurée, le portier algérien a préféré éliminer son vis-à-vis d'une roulette bien osée. De là à s'enflammer et faire de lui le prochain «Nouveau Zidane», il ne faut peut-être pas exagérer non plus.

Plus de 200 parachutistes battent le record du monde de saut en formation



ON CONNAISSAIT l'étoile de mer. Voilà sa cousine des airs. Plus de 200 parachutistes venus du monde entier ont réalisé une figure en forme d'étoile dans le ciel californien. Les voltigeurs ont établi le record du monde du saut en parachute en formation, à plusieurs milliers de mètres au-dessus du sol. Les 202 participants, venus de 30 pays différents, ont battu l'ancien record qui était de 122 hommes. Les parachutistes se sont élancés dans les airs depuis neuf avions avant de s'attraper par les bras et les jambes, formant un maillage humain gigantesque. La prouesse a été filmée par plusieurs caméras.

LEUR CORPULENCE EMPÊCHE LEUR ÉVACUATION, LES POMPIERS DE L'ISÈRE ONT RECOURS À UNE TYROLIENNE



LEUR CORPULENCE empêchait une évacuation classique: les pompiers spécialisés dans les interventions en milieu périlleux ont eu recours à une tyrolienne pour secourir deux personnes obèses, près de Grenoble, a-t-on appris jeudi auprès des pompiers.

Jeudi vers 13H00, une femme de 50 ans pesant 157 kilos a dû être évacuée de la sorte depuis le 13e étage de son immeuble à Grenoble. Tombée de son canapé, la quinquagénaire devait se faire hospitaliser pour une suspicion de fracture mais le brancard ne rentrait pas dans l'ascenseur. Les pompiers du Groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux (Grimp) ont donc opté pour la voie des airs. Lundi soir, vers 21H00, c'est un homme de 37 ans pesant 240 kg qui avait été évacué de la même manière depuis le premier étage d'un immeuble de Vizille, au sud de Grenoble. L'homme devait aussi se faire hospitaliser mais sa forte corpulence empêchait toute évacuation par la porte d'entrée.

AUX PAYS-BAS, ON PEUT DORMIR DANS UN CHÂTEAU DE SABLE



C'EST UN RÊVE qui peut devenir réalité. A tous ceux qui, armés de leur pelle et de leur seau, ont bâti des châteaux de sable sur les plages de leur enfance et imaginé les folles aventures qu'ils pourraient y vivre, il est désormais possible de le faire. A Oss, aux Pays-Bas se dresse un immense château de sable médiéval, aux tourelles et pont-levis travaillés dans les moindres détails. A l'intérieur, une chambre d'hôtel de luxe : un hôtel de sable, présenté comme le premier au monde et qui a ouvert ses portes cet été. Abritant une seule et unique chambre, ce château a été bâti à l'aide de tonnes de sable : les murs, le plafond et les statues qui décorent la chambre ont tous été sculptés dans ce matériau pour le moins inhabituel.

« L'idée est venue des hôtels de glace, comme en Finlande ou en Suède », assure Maud van Leeuwen, directrice de l'hôtel situé à Oss, dans le sud des Pays-Bas. Dans ces hôtels de glace, les touristes viennent de très loin pour dormir, bien emmitouflés, sur un lit de glace sculptée, dans des chambres où la température ne descend pas sous les -8 degrés. Point de conditions aussi rudes à Oss, où la chambre, tout comme en Suède ou en Finlande, est pensée comme une œuvre d'art éphémère. « Il y a beaucoup d'artistes qui travaillent aussi bien avec la glace qu'avec le sable et du coup, on s'est dit : pourquoi pas un hôtel de sable ? », explique Maud Van Leeuwen. Deux hôtels ont été construits aux Pays-Bas, un au nord et un au sud, dans le cadre de festivals annuels de sculptures de sable. A Oss, le festival regroupe une trentaine de statues de dinosaures, d'explorateurs ou de robots sur le thème « Un voyage à travers le temps ».

Un homme sème la frayeur... avec son pistolet-mitrailleur en plastique



SUEURS FROIDES ce jeudi à Toulouse. Un habitant du quartier du Pont des demoiselles a appelé la police vers 9h30 en signalant qu'il venait d'apercevoir un homme armé d'un pistolet-mitrailleur. Ni une, ni deux, une équipe de la brigade anticriminalité est envoyée sur place. Les policiers localisent rapidement l'intéressé sur le pont qui enjambe le Canal du Midi. Il est effectivement armé. Mais d'un jouet. « D'une imitation grossière en plastique » même, précise une source policière. L'homme n'a même pas été interpellé. Il s'est fait en revanche sérieusement tancer. Promettant de retenir la leçon et de ne plus traumatiser ses concitoyens, il est finalement allé ranger son joujou dans son appartement.

Le saviez-vous

ANTHONY HOPKINS A REMPORTÉ UN OSCAR POUR AVOIR JOUÉ SEULEMENT 16 MINUTES À L'ÉCRAN DANS LE FILM LE SILENCE DES AGNEAUX !



Le Silence des agneaux est un thriller américain qui est en 1991 et qui a eu beaucoup de succès, en effet, ce film a remporté 5 Oscars dont l'Oscar du meilleur acteur. Et c'est Anthony Hopkins qui a remporté ce prix pour son interprétation du célèbre tueur en série cannibale, Hannibal Lecter. Sa performance a époustouflé tout le monde malgré qu'il n'ait apparu que 16 minutes dans ce film qui a duré deux heures. C'est le rôle le plus court dans l'histoire qui a gagné l'Oscar du meilleur acteur.

Ils ratent le mariage de leurs amis et reçoivent une facture pour le repas



UN COUPLE du Minnesota, dans le nord des Etats-Unis, a reçu une facture de la part d'amis dont ils avaient raté le mariage, rapporte USA Today. Invités à célébrer leur union, Jessica Baker et son époux étaient prêts à partir pour la cérémonie quand la mère de Jessica, qui devait garder les enfants, appelle pour leur dire qu'elle ne pourra finalement pas faire la babysitter. « Elle a appelé à la dernière minute », raconte Jessica.

L'invitation au mariage précisait « pas d'enfants ». Donc, pour Jessica et son mari, pas de mariage. Quelques semaines après, ils ont reçu une facture pour le repas de mariage qu'ils n'ont pas mangé. « La facture indiquait deux gratins de poisson, le service, et les taxes », détaille Jessica Baker. L'addition s'élève à 75,90 dollars, soit 68 euros pour les deux repas. « Le coût reflète le montant payé par les époux pour des repas auxquels vous aviez dit que vous assisteriez. Remboursement et explications pour votre absence, par carte, appel ou message serait appréciés », peut-on également lire sur la facture. Les uns ne viennent pas au mariage sans même envoyer un mot, les autres facturent les repas : finalement, cette bande « d'amis » ferait peut-être mieux d'arrêter de se fréquenter.

Un nouveau Samsung Galaxy pour 2016?

Le S7 sortirait en janvier ou février de l'année prochaine, moins d'un an après les S6 et S6 Edge, disponibles depuis avril dernier, à en croire la presse spécialisée.



Afin de rester dans le coup et voir ses ventes remonter, Samsung commercialiserait rapidement son prochain smartphone, logiquement baptisé le Galaxy S7. Le but de la marque serait de le sortir au cours des deux premiers mois de 2016, juste avant le grand rendez-vous du milieu, le Mobile World Congress qui se tiendra du 22 au 25 février prochains à Barcelone.
Selon les premières rumeurs, Samsung proposerait deux modèles à la fois, le S7 et le S7 Edge, comme cela avait déjà été le cas avec le S6.



BlackBerry va lancer un smartphone fonctionnant sous Android

BLACKBERRY va lancer d'ici la fin de l'année un premier smartphone fonctionnant à la fois sous le système d'exploitation mobile Android de Google et le sien, a annoncé vendredi le fabricant canadien.
BlackBerry n'a pas pour autant l'intention d'abandonner son système d'exploitation BB 10, lancé en 2013 et réputé pour le niveau de sécurité qu'il offre dans la protection des données, a assuré John Chen, PDG du groupe canadien, dans un communiqué. Une nouvelle mise à jour du système est prévue pour mars prochain.
Nommé Priv, abréviation du mot "private" en anglais, le nouveau smartphone offrira la sécurité du système d'exploitation BB 10 de BlackBerry et l'accès à toute la gamme d'applications de Google, a-t-il indiqué. Il devrait permettre au groupe d'accroître "modestement" ses recettes.
L'appareil, doté d'un clavier coulissant, sera offert en magasin et sur internet et d'autres détails seront communiqués "dans les prochaines semaines", selon BlackBerry.
Le pionnier du smartphone, devenu dans ce segment un acteur secondaire, tente depuis deux ans de recentrer ses activités dans la fourniture de logiciels et de services aux entreprises et aux gouvernements.

Le robot humanoïde n'est pas là pour assouvir les désirs charnels



SOFTBANK a jugé bon de préciser que les utilisateurs de son robot doué de parole Pepper ne devaient pas essayer d'avoir des relations charnelles avec lui, suscitant des réactions amusées sur les réseaux sociaux au Japon.
La charte d'utilisation de Pepper, commercialisé par le géant japonais de la téléphonie mobile, énonce que "le propriétaire ne doit pas entreprendre d'acte sexuel ni aucun autre comportement indécent" avec l'humanoïde sur roulettes. Pepper, un robot de plastique blanc, aux grands yeux, équipé d'une sorte de tablette sur le poitrail, est censé savoir dialoguer de façon naturelle et aider les personnes avec lesquelles il cohabite.

Il mesure 120 cm et coûte 1.600 dollars.

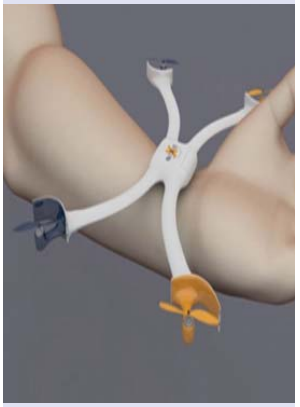
Débourser une telle somme n'autorise pas le propriétaire à faire s'aventurer Pepper à l'extérieur, ni à s'en servir pour causer du tort à des êtres humains. D'autres clauses interdisent d'utiliser le robot pour envoyer des spams mais c'est bien celle bannissant toute relation sexuelle qui a ébahi les internautes japonais.
SoftBank prévient que des actes lubriques pourraient entraîner des sanctions, sans préciser à quoi s'exposent les contrevenants. Ni comment leurs agissements pourraient éclater au grand jour.
Un porte-parole de la société a également spécifié qu'il était interdit de modifier les caractéristiques du robot pour lui donner une voix aguicheuse.
SoftBank a disséminé des centaines de robots Pepper dans ses magasins à travers le Japon. En vente comme compagnon pour le grand public, il est aussi utilisé pour commercialiser des machines à café dans une chaîne de magasins et accueille la clientèle dans une banque japonaise. Lorsqu'un millier d'unités ont été commercialisées pour la première fois en juin, tout a été écoulé en une minute via internet.

LES ENFANTS JOUENT SUR APPAREILS MOBILES, DÉLAISSANT CONSOLES ET ORDINATEURS



LES ENFANTS utilisent de plus en plus les appareils mobiles pour leurs parties de jeux vidéos, délaissant consoles et ordinateurs, selon un rapport publié mercredi par la société NPD Group.
Plus de six enfants sur dix (63%) -âgés de 2 à 17 ans- jouent aux jeux vidéos avec des appareils mobiles comme des smartphones, alors que la part de ceux se servant d'ordinateurs s'est réduite de plus de 20% au cours des deux dernières années pour tomber à 45%, a indiqué NPD, dans un rapport sur les enfants et le jeu. "L'évolution la plus importante et la plus surprenante dans l'écosystème du jeu en 2015 est la désaffection des jeunes à l'égard des ordinateurs", a commenté Liam Callahan, analyste de NPD. "Par le passé, l'ordinateur était considéré comme le point d'entrée pour le jeu vidéo pour la plupart des enfants, mais le jeu a changé maintenant que le mobile est entré sur ce segment", a-t-il poursuivi.
Selon lui, cette évolution s'explique probablement par le fait que les familles se servent de plus en plus de smartphones et de tablettes pour effectuer des tâches qui étaient autrefois réalisées sur un ordinateur de bureau ou un ordinateur portable. Donc les enfants se sont adaptés aux nouveaux moyens de jouer. La baisse de l'utilisation de la console est néanmoins moins marquée que celle des ordinateurs, et les consoles de jeu restent encore très populaires chez les 9-11 ans. Reste que les récentes consoles de nouvelle génération ont suscité un regain d'affection chez les jeunes joueurs, qui pourrait enfler davantage avec la prochaine sortie de jeux très populaires.

5 GADGETS POUR DES SELFIES INSOLITES



La folie des selfies n'en finit plus d'exciter l'imaginaire des fabricants de gadgets. De la cuillère à la brosse à cheveux, en passant par le grille-pain, le concept est décliné à toutes les sauces.

Selfie Spoon

L'idée insolite d'accrocher une perche à selfie au bout d'une cuillère pour se prendre en photo en train de manger son petit déjeuner est l'oeuvre de la marque General Mills qui commercialise les céréales Cinnamon Toast Crunch. Ce qui n'était au début qu'une campagne marketing a déchainé les passions : victime de son succès, cette cuillère est actuellement en rupture de stock.

Selfie Brush

Après les perches télescopiques pour smartphones, voici venu le temps des brosses à cheveux dédiées. Sous la forme d'une coque pour iPhone, celles-ci permettent aussi bien de se refaire une beauté que de se prendre en photo juste après. Outre ses fonctions de brosse, cette coque dispose également d'un miroir placé à la droite du smartphone. La Selfie Brush est disponible pour 12,99 dollars.

GripSnap

D'abord lancé sur KickStarter, l'ingénieux GripSnap est un monopode magnétique capable de se fixer sur n'importe quelle surface métallique pour se prendre en photo, seul ou accompagné, à distance respectable. Compatible avec n'importe quel smartphone et même les caméras GoPro, il est vendu 39,95 dollars.

Selfie Toaster

Le grille-pain à selfie est un concept amusant puisqu'il consiste à toaster n'importe quelle tartine à son effigie. Pour cela, il convient cependant d'envoyer sa photo au moment de la commande afin de disposer d'une petite planche métallique personnalisée à insérer dans l'appareil. Le tout est proposé à 69,95 dollars.

Nixie

Présenté notamment au dernier CES de Las Vegas (Etats-Unis), Nixie est un mini-drone fixé au poignet capable de s'envoler pour filmer et de prendre en photo son propriétaire dans des angles spectaculaires. Encore au stade de prototype, il devrait être commercialisé en 2016.

Questions ?
Réponses !

A QUELLE HEURE COUCHER LES ENFANTS ?



Les spécialistes sont unanimes : il est très important de respecter les besoins en sommeil de son enfant. Surtout, couchez-le à heures fixes, notamment en période scolaire. A la maternelle par exemple, il doit être au lit dès 20 heures, 20 heures 30 au maximum.
Les besoins en fait, varient d'un enfant à l'autre. D'une manière générale, un petit de 2 ans dort encore 14 heures par jour, réparties entre le sommeil et la sieste. A dix ans, cette dernière a disparu mais les nuits doivent encore durer une dizaine d'heures.
Comme chez l'adulte, un sommeil régulier et en quantité suffisante favorise les mécanismes d'apprentissage et de mémorisation. Le soir venu, soyez à l'affût des signes révélateurs : fatigue, bâillements, frottement des yeux et même énervement « Plus un enfant est énervé et hyperactif, plus il a besoin de sommeil », nous rappelle le Pr Béatrice Noguès, responsable du centre du sommeil et de la vigilance du CHU de Nantes.

Un réchauffement climatique aurait tué les mammouths

Les réchauffements rapides et brefs survenus à la fin du Pléistocène au sein de longues phases glaciaires auraient considérablement affaibli les espèces de la mégafaune, dont les mammouths. C'est la thèse de chercheurs australiens qui ont pu dater, par la génétique, les périodes de déclin de ces grands animaux et les ont corrélées avec les variations du climat. Pour eux, les humains ne sont donc pas les seuls responsables de ces disparitions et un réchauffement climatique serait plus dangereux qu'un refroidissement...



Pourquoi de nombreux grands mammifères de la mégafaune, comme les mammouths, les paresseux géants ou les tigres à dents de sabre ont-ils disparu au cours des dernières dizaines de milliers d'années ? L'émergence de la lignée humaine, douée pour la chasse, est souvent invoquée, ainsi que les épisodes de glaciations qui se sont succédé. Une équipe australienne, dirigée par Alan Cooper (université d'Adélaïde, en Australie), apporte de nouveaux éléments venus de la génétique.
Au sein de l'Acad (Australian Center for Ancient DNA), ces chercheurs étudient les restes d'ADN retrouvés sur des fossiles, jusqu'à 60.000 ans avant le présent. Ils en estiment la diversité au sein d'une même espèce et en déduisent l'état des populations au fil du temps. Ces paléontologistes ont ainsi mis en évidence des fluctuations dans les populations, exodes massifs ou disparition de l'espèce. Les données venues de ce travail de longue haleine ont été rapprochées des âges de ces fossiles ainsi que des enregistrements de l'évolution du climat dans les carottes de glace de l'inlandsis groenlandais et dans les sédiments marins au large du Venezuela sur les derniers 56.000 ans.
La conclusion de ce travail, publié dans la revue Science et résumé dans un communiqué de l'université d'Adélaïde, est que les extinctions coïncident avec les périodes où le climat s'est réchauffé rapidement. À la fin du Pléistocène, dominé par un climat glaciaire, des périodes courtes de réchauffement sont en effet survenues, avec des élévations rapides, jusqu'à 16 °C, suivies d'un retour, brutal également, à des périodes froides. C'est précisément au cours de ces réchauffements rapides, particulièrement il y a 34.000, 30.000 et 28.000 ans, que les populations de grands mammifères semblent avoir été mises à mal.
Les changements drastiques de l'environnement (la végétation notamment) seraient la cause première de cette déstabilisation.
Les données recueillies expliqueraient bien, en particulier, la disparition du mammouth et du paresseux géant il y a 11.000 ans.

Avant une opération chirurgicale, la musique réduit douleur et anxiété



FACE À UNE INTERVENTION chirurgicale, la musique a un effet bénéfique sur les patients, ce qui n'est pas une surprise. Mais cette étude mesure le phénomène sur des milliers de personnes... et des milliers de morceaux de musique.
En compulsant 72 études portant sur 7.000 personnes au total, une équipe de chercheurs britanniques a montré que les patients opérés en musique étaient moins anxieux, avaient moins de douleurs post-opératoires et prenaient moins de médicaments analgésiques que ceux qui n'y avaient pas eu droit. Ils se montraient également plus satisfaits globalement. Leurs résultats viennent d'être publiés dans la revue The Lancet.
L'effet sur l'anxiété et la douleur était perceptible que lorsque la musique a été entendue avant, pendant ou après la chirurgie, avec toutefois un avantage pour la musique entendue avant l'intervention. Toutes les musiques testées (4.261 titres au total) se sont révélées efficaces, même si les auteurs relèvent un bénéfice accru, mais « non significatif » pour les morceaux choisis par le patient. L'effet a également été relevé sous anesthésie générale, mais était un peu plus important lorsque les patients étaient conscients pendant l'intervention. La musique a également permis de réduire le recours aux médicaments antidouleurs. Elle n'a en revanche pas permis de diminuer la durée d'hospitalisation des patients, selon les chercheurs.

Il faudrait « tirer le meilleur parti » de la musique

Interrogée par l'AFP, la docteure Catherine Meads de l'université Brunel (Royaume-Uni), qui a dirigé l'étude, a expliqué que la réduction de la douleur était d'environ un cinquième sur une échelle qui va de 0 à 10, soit une diminution « cliniquement significative ». Elle ajoute que les patients devraient à l'avenir être autorisés à choisir le type de musique qu'ils souhaitent entendre, mais reconnaît que des dispositions doivent être prises pour éviter que celle-ci interfère dans la communication entre les membres de l'équipe médicale.
Dans un commentaire joint à l'étude, le docteur Paul Glasziou de l'université Bond, en Australie, note que les conclusions de l'étude rejoignent des essais déjà menés sur des patients sous ventilation artificielle ou hypertendus, dont les symptômes ont baissé d'intensité sous l'effet de la musique. Mais il note qu'il est difficile à ce stade de préciser si l'effet est dû à la relaxation, à la distraction cognitive ou à tout autre mécanisme. Et compte tenu de la grande variété des bénéfices répertoriés dans l'étude, il suggère de déterminer comment on pourrait à l'avenir « en tirer le meilleur parti ».

La dépression favorisée par le sucre ?



AUX ÉTATS-UNIS, une étude menée sur une vaste cohorte féminine montre qu'une alimentation sucrée augmenterait le risque de survenue d'une dépression.
Des scientifiques de l'université de Columbia, à New York ont suivi 70.000 femmes. Âgées de 54 à 79 ans, elles font partie de la Women's Health Initiative, la plus large cohorte mondiale consacrée aux effets de la ménopause sur la santé des femmes (qualité de vie, incidences de pathologies). En l'occurrence, les auteurs se sont intéressés ici aux interactions entre la nourriture et la santé mentale des femmes. En 2013, un lien positif avait été noté, en Finlande, entre régime alimentaire et dépression.
Les résultats de l'étude vient d'être publiés dans la revue The American Journal of Nutrition. Conclusion : plus elles avaient consommé de produits sucrés, plus elles présentaient un risque élevé de dépression. Les auteurs précisent qu'il s'agit d'aliments à index glycémique élevé ou composés de sucres raffinés : pâtisserie, pain blanc, sodas ou plats préparés.
Cette association n'a en revanche pas été observée parmi les femmes consommant fréquemment des aliments riches en fibres, comme les céréales complètes et les légumes. Ce dernier constat intéresse tout particulièrement les scientifiques. Il serait selon eux pertinent d'étudier de manière plus précise les effets de tel ou tel aliment, pour prévenir voire traiter les symptômes dépressifs.

Le massacre des éléphants et des rhinocéros bat des records

On pensait que les massacres d'éléphants et de rhinocéros appartenaient à un autre âge, aujourd'hui révolu... Que nenni, l'année 2013 a battu des records dans l'horreur : les éléphants comme les rhinocéros paient un très lourd tribut face à la cupidité de l'Homme. L'extinction de ces grands mammifères si symboliques semble dorénavant inexorable...



Selon un rapport de juin 2014 du Secrétariat de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), plus de 20 000 éléphants d'Afrique ont été braconnés[1] à travers le continent en 2013. Bien que la forte tendance à la hausse de l'abattage illégal des éléphants observée depuis le milieu des années 2000, et qui a culminé en 2011, se stabilise, les niveaux de braconnage restent alarmants et continuent à dépasser largement le taux de croissance naturelle de l'espèce, ce qui entraîne une nouvelle baisse des populations d'éléphants dans toute l'Afrique.

Jamais, le braconnage d'éléphants n'a atteint un tel niveau en Afrique centrale : en dix ans, 62 % de ces animaux ont été exterminés.

En 2014, selon les statistiques du Programme CITES, le niveau global du braconnage des éléphants sur les sites suivis reste pratiquement inchangé et donc toujours dramatique.

A l'origine de cette folie, le trafic d'ivoire. En 2013, plus de 41 tonnes d'ivoire d'éléphant ont été saisies en 2013, soit la plus grande quantité enregistrée au cours des 25 dernières années souligne IFAW (Fonds international pour la protection des animaux). « Le braconnage des éléphants pour leur ivoire a atteint des proportions dramatiques ces dernières années, et les saisies de grande ampleur (dont le volume dépasse 800 kilos) sont devenues la norme plutôt que l'exception », regrette Céline Sissler-Bienvenu, Directrice d'IFAW France et Afrique Francophone. « On dénombre cette année 18 saisies de grande envergure et 41,5 tonnes d'ivoire confisqué. Ces chiffres ont sensiblement augmenté depuis 2011, année où l'on avait enregistré 14 saisies importantes d'ivoire pour un poids total de 24,3 tonnes ».

Pour la première fois, les saisies effectuées ont été plus nombreuse en Afrique qu'en Asie. Trois pays africains - Kenya, Tanzanie et Ouganda - représentaient à eux seuls 80 % de ces saisies.

La majeure partie de l'ivoire de contrebande est destinée à l'Asie, et en particulier à la Chine, où cet « or blanc » tant convoité a connu une augmentation considérable de sa valeur en tant que véhicule d'investissement. La disponibilité limitée de l'ivoire légal acheté par la Chine lors de la vente de stocks de certains pays d'Afrique australe en 2008 a, quant à elle, suscité la demande, encourageant ainsi le commerce illicite de l'ivoire et le braconnage des éléphants pour répondre aux besoins du marché.

Heureusement, la Chine vient d'annoncer l'arrêt prochain de l'importation d'ivoire.

Un éléphant tué chaque jour dans le nord du Mozambique

900, c'est le nombre d'éléphants qui sont morts en seulement trois ans dans le nord du Mozambique selon une étude menée par le WWF-Mozambique à partir de vues aériennes prises dans le Parc national des Quirimbas fin 2013. En effet, près de la moitié des éléphants aperçus du ciel étaient en réalité à l'état de carcasse...

Selon le WWF, "ces décès sont très probablement liés au braconnage et ces pertes auront des effets dévastateurs pour la population".

L'Afrique du Sud comprend toujours la majorité des éléphants d'Afrique, avec près de 55 % des éléphants connus sur le continent. L'Afrique de l'Est en compte 28 %, et l'Afrique centrale 16 %. En Afrique de l'Ouest, moins de 2 % des éléphants connus du continent se répartissent dans 13 pays.

Plus de 1000 rhinocéros tués en Afrique du Sud

Malheureusement, massacrer les uns n'épargne pas les autres. Le gouvernement sud-africain vient de dévoiler ses chiffres du braconnage : en 2013, 1004 rhinocéros ont été tués à travers le pays, soit l'équivalent de 3 rhinocéros par jour... Alors qu'il y a dix ans, quelques dizaines de rhinocéros étaient tués chaque année. Le parc national Kruger continue d'être le plus durement frappé avec 606 rhinos tués l'année dernière. Or, 80% des rhinocéros d'Afrique sont concentrés en Afrique du sud...

Pour Jo Shaw, Directrice du programme rhinocéros au WWF Afrique du Sud : « le braconnage de rhinocéros et le trafic de cornes ne sont pas qu'une question environnementale. Ils représentent également une menace pour la sécurité nationale et affaiblissent l'économie touristique du pays ».

Le chiffre annuel du braconnage est en forte hausse (668 rhinocéros tués en 2012) au point que les populations de rhinocéros en Afrique du Sud sont sur le point de basculer vers un dangereux déclin. En effet, le nombre d'individus tués est sur le point de dépasser celui du nombre de naissances.

Massacre de rhinocéros : record battu en 2014

D'après un communiqué d'Edna Molewa, Ministre de l'Environnement d'Afrique du Sud, au 27 août 2015, 749 rhinocéros ont été abattus par des braconniers depuis le début de l'année 2015, la plupart (544 exactement) au sein du parc national Kruger.

Ce nombre alarmant fait suite à une année 2014 record avec 1 215 rhinocéros tués...

La ministre explique que les échauffourées entre les équipes anti-braconnage patrouillant dans le parc national Kruger et des bandes lourdement armées sont très fréquentes, jusqu'à trois fois par semaine. A ce titre, plus de 1 600 cas de braconnage ont par ailleurs été confirmés au cours des huit premiers mois de l'année, commis par une douzaine d'équipes présentes dans les 2 millions d'hectares du parc national Kruger. Les braconniers viendraient du Mozambique, dont la frontière jouxte le parc sur quelque 1 000 kilomètres.

En cause : le trafic illégal de corne de rhinocéros en direction de l'Asie, principalement vers le Vietnam où elle est utilisée comme symbole du statut social et pour ces prétendues vertus curatives.

Fin décembre 2012, l'Afrique du Sud et le Vietnam ont signé un protocole d'entente pour lutter contre le trafic illégal d'espèces, en parallèle de la mise en place d'un plan d'action conjoint sur la question du rhinocéros. L'Afrique du sud a depuis signé un accord similaire avec la Chine et a engagé le même processus avec la Thaïlande, le Laos, le Cambodge et Hong Kong.

Le Mozambique, principal pays de transit de cornes de rhinocéros avant de quitter l'Afrique, doit promulguer et appliquer la législation concernant les sanctions dissuasives afin de lutter contre la criminalité faunique et mettre un terme au massacre de rhinocéros et au trafic illégal de leur corne. "Le braconnage des rhinocéros a connu un essor alarmant en Afrique du Sud depuis 2007. La demande en cornes de rhinocéros ne semblant pas reculer d'un iota, considérer l'ouverture du commerce des cornes de rhinocéros serait, au mieux, irrationnel. Nous appelons les gouvernements et les acteurs de la protection des animaux à se manifester pour les rhinocéros aujourd'hui, et jusqu'à ce que cette crise soit résolue. Nous devons redoubler d'efforts pour mettre un terme au massacre de ces animaux, stopper le trafic et endiguer la demande", a déclaré Azzedine Downes, Directeur général d'IFAW.

Les 12 et 13 février 2014, les chefs d'état de près de 50 pays se sont rencontrés à Londres pour un sommet sur la criminalité faunique. Ce sommet a permis d'adopter une déclaration politique commune garantissant une réponse globale coordonnée au commerce illégal d'espèces sauvages et ce à travers :

- •le renforcement de l'application des lois et du rôle du système de justice pénale
- •la réduction de la demande de consommation de produits issus de trafics illégaux
- •le soutien au développement de moyens de subsistance durables alternatifs

Espérons que l'indignation mondiale face à une extinction qui se déroule devant nos yeux mobilisera nos gouvernements avec autant de ferveur que lorsqu'il s'agit de sauver les banques...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

J. H. 38 ans cherche travail comme chauffeur avec son véhicule, ALGER.
Tél. (0550)45.82.26

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2. Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.Convient pour banque ou firme étrangère. Intermédiaires s'abstenir.

Tél: 0770 25 19 03

Cherche garde malade pour dame habitant à Dely Brahim

Tél : (0553).49.32.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Cherche un crédit du 1 ou sans intérêt

Tél : (0777).12.61.94

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.200 m², entrée et garage personnels. Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

Tél. (0560) 69.59.54

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 055583 33 70

Avis de dissolution

Le liquidateur judicaire, informe le public que par jugement N° 07843/14 rendu par le tribunal de Rouiba, en date du 25/12/2014, la société Sarl « ZERADAPROCOM » au capital social de 100 000,00 Da, dont le siège social est implanté à El Marsa, lotissement la carrière D59, wilaya d'Alger, et dont l'objet est l'entreprise de la communication & publicité, est dissoute.
Les créanciers et Tiers, sont invités à se faire connaitre dans un délai de trente jours à dater de la parution du présent avis, en faisant parvenir leur justification à l'adresse suivante :

M. Le liquidateur judiciaire, OUCHEN B. SARL « ZERADA PROCOM » 88, route nationale n° 24 Bordj El Bahri, Alger 16103

Il est précisé que passé ce délai il ne sera fait droit à aucune réclamation.

POUR AVIS, LE LIQUIDATEUR JUDICIAIRE

REF : 101/15

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

CHUTE DE CHEVEUX : LE PLEIN DE VITAMINES B !



Manger chaque jour des fruits et des légumes frais permet de faire le plein de vitamines B (carottes, tomates, oranges…). Le thon, l'œuf, la banane, les champignons apportent aussi de bonnes quantités de vitamines du groupe B. Consommez également des poires, pommes, prunes, pruneaux. Sans oublier les céréales et le pain complet, les légumineuses, la volaille.

LES OLIGO-ÉLÉMENTS À PRIVILÉGIER

Le fer

Il joue un rôle précieux dans la nutrition et l'oxygénation des racines capillaires. Si vous manquez de fer, vos cheveux ternissent, ils s'affinent et tombent. Ils en contiennent : moules, coquillages, boudin noir, foies de bœuf, de veau ou d'agneau, jaune d'œuf, huîtres, viandes de bœuf et de veau. Côté végétal : le persil, le cacao en poudre, la farine de soja, les céréales, les amandes et noisettes, les épinards, les haricots blancs cuits, les lentilles cuites.

Le soufre

Il est indispensable à la synthèse de la kératine qui rend le cheveu solide. Vous le trouvez dans l'ail, l'œuf, la viande, l'oignon, le poisson…

Le zinc

L'alliance soufre-zinc joue un rôle clé dans la constitution des cheveux.
Le zinc se trouve dans les grains de blé des céréales du matin, les lentilles, les haricots, les épinards, le pain complet, les pois, les huîtres et les coquillages, le veau et le porc.

Comment éliminer la graisse des cuisses ?



Les exercices pour réduire le tour des cuisses

Une autre manière de supprimer la graisse naturellement est de faire des exercices physiques.
Le secret ici est l'assiduité. En effet, plus vous ferez des mouvements et plus vous allez perdre des cuisses. En général, la marche rapide est une activité efficace pour brûler vos calories. Il s'agit d'un sport à part entière qu'il faut pratiquer régulièrement pour voir ses résultats.

Les régimes pour venir à bout de la graisse

Adopter une bonne alimentation peut aussi vous aider à bruler les lipides dans votre corps. Si vous avez quelques kilos en trop, alors n'hésitez pas à suivre les conseils de votre diététicien qui va vous aiguiller sur un régime qui vous convient le mieux.

Les crèmes amincissantes

Elles sont efficaces pour perdre des cuisses sans exercice physique et sans régime, en un mot : sans effort. Il suffit de les appliquer sur les zones cibles avant de se coucher et leurs principes brule graisse travaillent la nuit pour faire disparaitre cette fameuse graisse.

La liposuccion

C'est le dernier recours qui reste pour celles qui ne peuvent pas éliminer la graisse de leurs cuisses naturellement, c'est-à-dire



avec les techniques ci-dessus.
Cette opération est cependant assez lourde surtout si la masse graisseuse à ôter est
importante. Il faut noter pourtant que les résultats sont très satisfaisants.
Pour conclure, plusieurs méthodes sont à votre disposition pour vous aider à galber vos cuisses et vos jambes. Néanmoins vous devez persévérer dans vos efforts pour arriver à votre objectif final qui est d'enlever la graisse de vos cuisses.

LES BIENFAITS DU CÉLERI SUR VOTRE CORPS



Le céleri est sain et très faible en calories, ce qui en fait un aliment idéal pour votre corps. Voici quelques-uns de ses constituants sains et en quoi ils sont bénéfiques pour notre santé :
- Le céleri est riche en antioxydants. Les antioxydants sont connus pour nettoyer le corps et éliminer les radicaux libres qui sont le facteur premier du vieillissement des cellules. Ses propriétés antioxydantes le rendent également efficace contre les calculs rénaux puisqu'elles contribuent à leur décomposition.
- Ces propriétés antioxydantes sont notamment fournies par la vitamine C qui protège contre les infections et accélère la cicatrisation.
- Le céleri contient des polyacétylènes, des composés organiques à effet antibactérien et anti-inflammatoire. Il a aussi été prouvé qu'ils prévenaient la prolifération des cellules cancéreuses ainsi que l'asthme et les rhumatismes.
- Il est riche en vitamine B6 qui renforce le système immunitaire, contribue à la création de nouveaux globules rouges et au maintien de l'équilibre psychique, et régule le taux de sucre dans le sang.
- La vitamine K qu'il contient est un composé nécessaire dans le processus de la coagulation du sang. Il est également nécessaire pour renforcer la masse osseuse et les articulations, et ainsi lutter contre l'ostéoporos

Signes et symptômes préventifs d'un AVC à ne pas ignorer

Beaucoup d'entre nous ne sont pas conscients que s'ils reconnaissent assez tôt les symptômes de l'AVC, ils peuvent non seulement sauver leur vie mais également celle des autres. Le traitement rapide peut minimiser les effets d'un AVC, et, dans certains cas, sauver des vies. Le patient doit être immédiatement transporté au centre médical le plus proche, et le traitement par thrombolyse est efficace dans les trois premières heures.

Il est facile de reconnaître un AVC si vous connaissez ces quelques signes. La chose la plus importante est d'appeler immédiatement le SAMU.

1. Visage

Demandez à la personne de sourire. Est-ce que la bouche ne se courbe pas autant d'un côté que de l'autre? Est-ce que le visage n'est plus symétrique?

2. Bras

Demandez à la personne de lever les deux bras. Est-ce que l'un des bras tombe?

3. Parole

La personne peut-elle formuler une phrase simple? Parle-t-elle vaguement ?

4. Temps

Si la personne en face de vous a un de ces signes, vous devez immédiatement appeler le SAMU



VOTRE PULL DE LAINE A RÉTRÉCI AU LAVAGE ?VOICI COMMENT LUI REDONNER UNE NOUVELLE VIE



Votre magnifique pull de laine est revenu tout rétréci d'un petit tour en machine à 60°.Ne le donnez pas tout de suite à votre nièce de 5 ans, on a une solution : de l'eau et de l'après shampoing !

1.Remplissez le lavabo d'eau.
2.Versez-y 2 cuillères à soupe d'après shampoing.
3.Plongez le pull pendant 30 minutes à tromper.
4.Mettez le pull dans une serviette, enroulez pour l'essorer.
5.Étalez-le à plat à l'air pour qu'il sèche.

Poulet aux olives

Ingrédients :

- 1 poulet
- 300 g d'olives vertes dénoyautées
- 2 oignons
- 1 pincée de piment doux
- 1/2 cuillère à café de gingembre
- huile d'arachide
- sel
- poivre



Préparation

- Découper le poulet en morceaux et le faire revenir dans un faitout avec un peu d'huile d'arachide.
- Quand les morceaux sont dorés, ajouter trois oignons émincés. Bien mélanger et laisser rissoler quelques minutes à feu doux.
- Verser deux verres d'eau dans le faitout.
- Saler, poivrer, saupoudrer de piment doux et de gingembre et laisser cuire à feu doux pendant 45 minutes.
- Pendant ce temps ébouillanter les olives pendant quelques minutes. Les égoutter et les écraser légèrement avec une fourchette.
- Quand le poulet est cuit, ajouter les olives et les laisser mijoter environ dix minutes.
- Servir chaud.

beignet de courgette

Ingrédients :

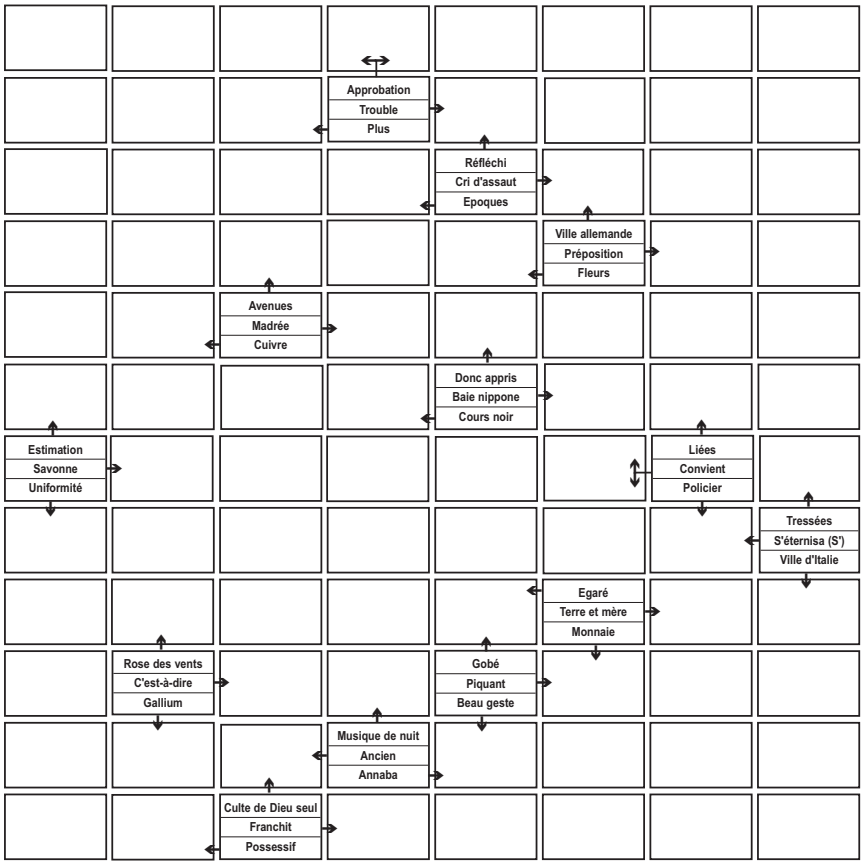
- 2 courgettes.
-150g de farine.
-10g de levure chimique.
- 25g de parmesan râpé.
- 3 œufs.
- Huile d'olive.
- Sel, poivre.
- Jus d'un citron.



Préparation :

Râper les courgettes, ajouter la farine, le parmesan, les œufs, 1 cuillère d'huile d'olive, sel, poivre.
Faire chauffer l'huile sur feu, verser la pâte en faisant plusieurs petits beignets.
Verser la pâte en faisant plusieurs petits beignets à la fois.
Faire cuire pendant 10 min et servir.

Mots fléchés n° 1429



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1428

Horizontalement

- BROCARD
COUS - MAI
ALAISE - N
TE - RENIE

ARRIMER -
LOIS - ERG
OSE - ISEO
G - NUL - ES

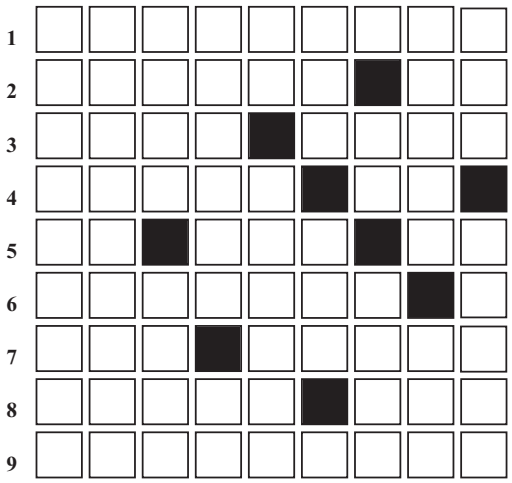
URSS - ALI
EU - AMI - E
REA - EMIR
ARROSEES

Verticalement

- CATALOGUERA
BOLEROS - RUER
RUA - RIENS -AR
OSIRIS - USA - O

C - SEM - IL - MES
AMENEES - AIME
RA - IRREEL - IE
DINE - GOSIERS

Mots croisés 9/9 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Mettent des obstacles - 2. Fusilier américain - Contracté - 3. Adjura - Poisson - 4. Espace sablé - Dans le vent - 5. Possessif - Tribunal international - Devant la matière - 6. Embrasse - 7. Ville du Brésil - Procédé de radionavigation - 8. Circonspect - Elle a sa charte - 9. Monnaies romaines.

VERTICALEMENT

1. Alourdiras - 2. Qui appartient au récit - 3. Fait un choix - Monarques - 4. Plaisante - Petit cube - 5. Cycle - Débarrassée de ses poils - 6. Solitaire, c'est le ténia - Déesse marine - 7. Unau - Commerce ancien - 8. Petite même adulte - Cancre - 9. Abattu - Cavité d'os.

SOLUTION N° 1428

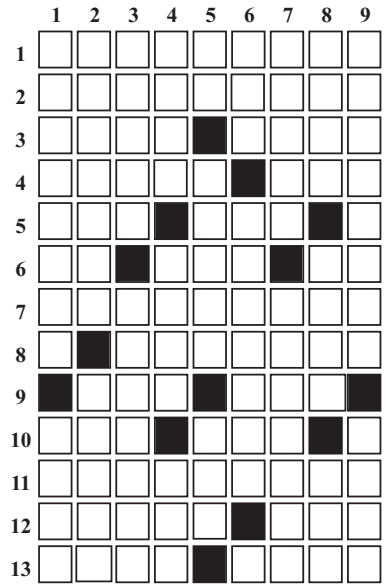
HORIZONTALEMENT

ACCEPTENT
PREMIERES
PIPE - NEVA
AMEUTE - ER
RIS - ABUS -
EN - PURS - C
NETO - ENTA
CL - ROSEES
ESSEN - ETA

VERTICALEMENT

APPARENCE
CRIMINELS
CEPES - T - S
EMEU - PORE
PI - TAU - ON
TENEBRES -
ERE - USNEE
NEVES - TET
TSAR - CASA

Mots croisés 9/13 n° 1429



HORIZONTALEMENT

1. Tenues de clochard - 2. Habituel - 3. Bande de tigre - Droit - 4. Team milanais - Façon de parler - 5. Consultes - Il est témoin d'une naissance - 6. Vu écrit - Point essentiel - Cours court - 7. Se faire prêter - 8. Causes - 9. Cri de bûcheron - Râpé - 10. Gousse parfumée - L'oiseau en est pourvu - 11. Saucisse - 12. Petite lame - Sans effet - 13. Premières nommées - Monnaie américaine.

VERTICALEMENT

1. Grands singes - Réserve d'énergie - 2. On l'utilise dans le nucléaire - Braiment - 3. Règles - Amande grillée et sucrée - 4. Réfutée - Hardiesse - Réservoir laitier - 5. En vogue - Brillé - Indique un doute - 6. Sans ressource - Erotique - 7. Affable - Région d'Italie - 8. Lac des Etats-Unis - Moyen de direction - Camouflés - 9. Parfums - Auréole lumineuse.

SOLUTION N° 1428

HORIZONTALEMENT

BOOMERANG
ENRACINEE
SUBIR - TEL
T - INOUIS -
SET - ULM - E
ETES - TIFS
LA - EDITES
L - SURMENE
EVALUE - TU

ROIS - MIEL
SUS - FESSE
- TISONS - E
RESTITUES

VERTICALEMENT

BESTSELLERS - R
ONU - ETA - VOUTE
ORBITE - SAISIS

MAIN - SEULS - ST
ECROU - DRU - FOI
RI - ULTIME-MENT
ANTIMITE - ISSU
NEES - FENTES - EGEL - ESSEU-LEES

SODUKU 158

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

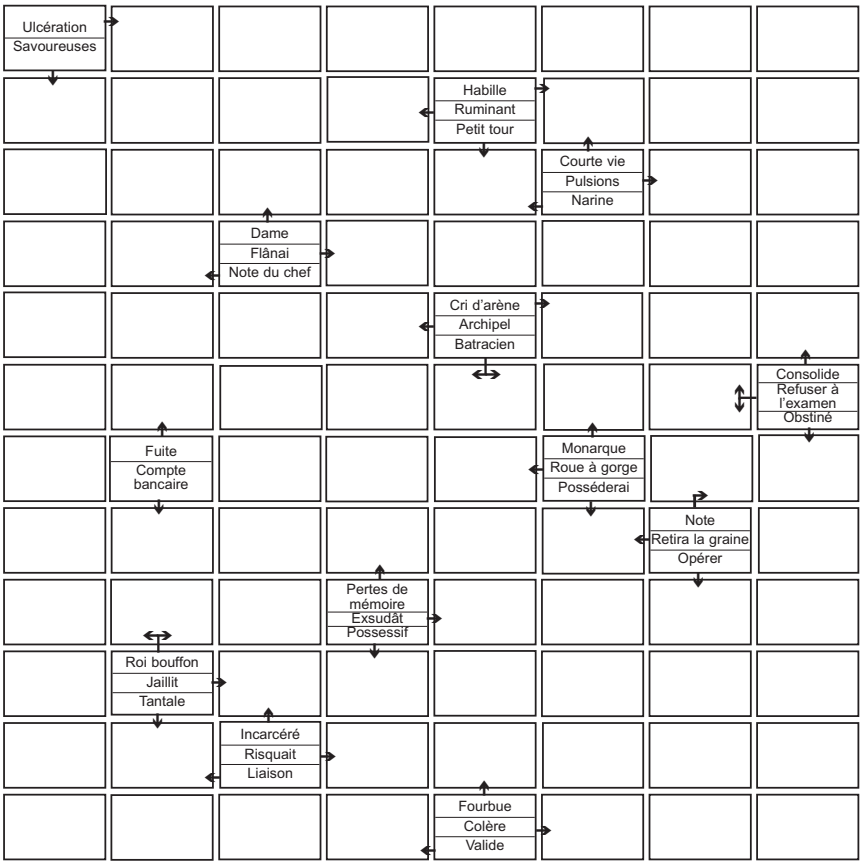
	3		1	5		4		
		9					2	
5			4					1
	8		3					9
	4	7		1		5	8	
9			8		6		7	
8				6	3			4
3	2					9		
		5		9	4		1	



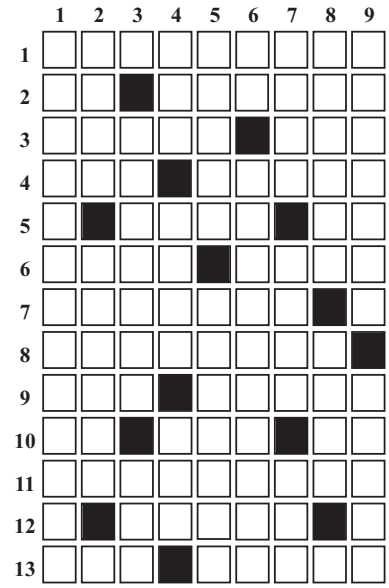
SOLUTIONS

3	9	8	1	5	4	2	6	7
1	6	4	7	2	3	9	8	5
7	2	5	9	8	6	3	1	4
2	1	7	4	3	9	6	5	8
9	5	3	6	1	8	4	7	2
4	8	6	5	7	2	1	3	9
8	4	1	2	6	7	5	9	3
5	3	9	8	4	1	7	2	6
6	7	2	3	9	5	8	4	1

Mots fléchés n° 1481



Mots croisés 9/13 n° 1481



HORIZONTALEMENT

1. Gardes aux frontières – 2. Valeur du silence – Mauvais navire – 3. Veste croisée – Plante médicinale – 4. Cohérent – Tirer de rien – 5. Ville de l'Inde – Indication d'origine – 6. Situation – Attitude – 7. Racontées – 8. Cordons de traction – 9. Bière de pub – Moquerie collective – 10. La troisième personne – Vil – De son temps – 11. Dénombrant – 12. Retour du froid – 13. Pronom – Dressé.

VERTICALEMENT

1. Films instructifs – 2. Capitole de l'Ouest – Cisèle – 3. Hétérogène – Ovation – 4. Beau parleur – Cheminée – Rêvasse – 5. Ville française – Indéfinissable – 6. Egouttoir – Devenir plus court – 7. Etat d'Europe – As le toupet – Boxeur américain – 8. Battues – Poitrine – 9. Hirondelles de mer – Greffée.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1480

Horizontalement

SCARABEE – ISOLES – OBERE – IE
TARE – ORS – AN – NEVES – CI – ANGES
ARE – VUES – CELE – ASO
GATAIT – E – C – USAS – T
EBENE – ON – ROT – VENT

Verticalement

STAGE – ACCROC – A – VIELE – AVEN
CARABINE – OBI – BOUT – EVASE – G
ARETES – LUTE – ERE – OSES – NIE
RE – ANONES – RA – ESSEN – SOTTES

SOLUTION N° 1480

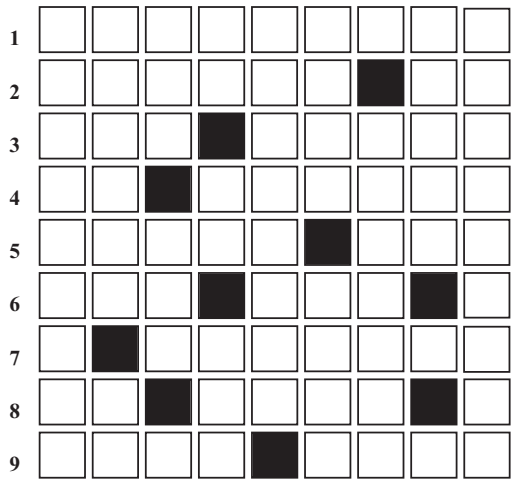
HORIZONTALEMENT

PORTRAITS
EBAHIS – AA
NEVE – OSSU
ARISE – OST
LEV – VASE –
I – EMERI – E
SPRINTERS
AI – ETA – ES
TEE – EBENE
IULE – AMEN
O – FAINE – C
NOEUD – UNE
SUS – AISES

VERTICALEMENT

PENALISATIONS
OBERE – PIEU – OU
RAVIVER – ELFES
THES – MIE – EAU –
RI – EVENTE – IDA
ASO – ARTABAN – I
I – SOSIE – EMEUS
TASSE – RENE – NE
SAUT – ESSENCES

Mots croisés 9/9 n° 1481



SOLUTION N° 1480

HORIZONTALEMENT

CARAPACES
ABORIGENE
BONDEE – FR
RIDES – TIR
I – EU – M – NU
OS – REIN – R
LAD – REUNI
EPOUILLEE
SANTES – OR

VERTICALEMENT

CABRIOLES
ABOI – SAPA
RONDE – DON
ARDEUR – UT
PIES – ERIE
AGE – MIELS
CE – T – NUL –
ENFIN – NEO
SERRURIER

HORIZONTALEMENT

1. Rendre moins dur – 2. Bouche de bête – Mot de môme – 3. Mets de gourmet – Passés au four – 4. En ville – Te développes – 5. Parier – Carré vert – 6. Lettre grecque – Source de vie – 7. Fantôme – 8. Règle de dessin – Ville d'Italie – 9. Ratite – Cours de l'Eire.

VERTICALEMENT

1. Ajoute un ornement – 2. Escorta – Etat-major – 3. Possessif – Tamis – 4. Marque d'alternative – Terre et mère – Un chouïa – 5. Blessées – 6. Frayeur – Contrat – 7. Attribuer à – 8. Equipe milanaise – 9. Rend la sérénité.

soduku 210

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9				8			6
			1	2			7	4
4							8	9
				7	4			
	4	7				6	1	
			6	8				
5	3							7
1	2			9	3			
8			4				9	

Solutions

6	8	3	5	1	4	2	7	9
5	9	4	8	7	2	6	3	1
1	7	2	6	3	9	8	4	5
7	4	1	2	9	6	3	5	8
9	2	8	3	5	1	7	6	4
3	6	5	4	8	7	1	9	2
2	1	9	7	6	5	4	8	3
4	3	7	9	2	8	5	1	6
8	5	6	1	4	3	9	2	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20.55 : Camping Paradis - Affaire de famille



Téléfilm humoristique - France (2015)
Camping Paradis - Affaire de famille Au cours d'une nuit trop arrosée, André et Xavier ont libéré les animaux de la ferme pédagogique installée par les Bourdel. Peu après, un couple arrive pour annoncer à ces derniers que leurs enfants respectifs ont été échangés à la naissance. Pendant ce temps, Judith, une jeune femme, vient au camping pour rencontrer un homme qu'elle a connu sur Internet.

20.55 : Les revenants



Série avec Anne Consigny, Frédéric Pierrot…
Plusieurs mois se sont écoulés depuis le rassemblement des Revenants. Leur fuite dans la montagne a notamment entraîné la disparition de Simon. De nombreux corps sans vie ont également été retrouvés, accrochés aux arbres dans la forêt. Face aux vagues de résurrections, les habitants s'interrogent...

20.55 : Under The Dome



Film avec Mike Vogel, Rachelle Lefevre…
Une pluie de météorites tombe à l'extérieur de Chester's Mill, provoquant de nombreux dégâts. Les habitants comprennent alors que le dôme est là pour les protéger de ce genre de catastrophes. Dale projette alors de se rendre sur Bird Island pour tenter de communiquer avec l'extérieur. Sur place, Julia et Big Jim ne peuvent compter que sur eux-mêmes.

20.55 : Castle



Série avec Nathan Fillion, Stana Katic…
Alors que Richard et Kate font une annonce inattendue à leurs proches, ils sont appelés sur une nouvelle affaire. Il s'agit d'élucider le décès d'une journaliste d'investigation qui semble avoir été empoisonnée. Pour suivre une piste qui semble sérieuse, ils partent tous deux dans la petite ville de Diamondback, située en plein cœur du far west.

20.50 : Brassens est en nous



Brassens est en nous Trente ans après sa disparition, le 29 octobre 1981, Georges Brassens est toujours présent dans le cœur des Français. Des dizaines d'écoles, de rues et de centres culturels portent le nom de ce grand poète. Des admirateurs comme Maxime Le Forestier, Juliette Gréco, Alain Souchon, Christophe, Marcel Amont, Françoise Hardy, François Morel ou encore Olivia Ruiz, expliquent comment il s'est insinué dans leur vie, et des images d'archives permettent de réécouter ses succès.

21.00 : Délice Paloma



COMÉDIE avec Biyouna, Nadia Kaci
Délice Paloma Mme Aldjéria sort de prison. Quelques années auparavant, elle vivait de magouilles et petits arrangements. Elle tenait une sorte d'agence d'escort girls, pour laquelle travaillait son amie Zouina. Et c'est dans ce cadre qu'elle avait fait la connaissance de Rachida, dont son fils, Riyad, était tombé instantanément amoureux.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5289 - LUNDI 21 DHOUL EL HIDJA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis